



LIVRET ESTIVAL 2024



Sommaire

GENERALITES

Page 3	Calendrier estival
Page 4	Modalités d'engagement
Page 6	Montées de Barres pour les qualifications aux Championnats d'Île-de-France en plein air
Page 7	Performances Planchers

EPREUVES CADETS/JUNIORS/ESPOIRS/SENIORS

Page 8	Championnats Interclubs
Page 12	Championnats d'Île-de-France de Relais
Page 13	Championnats d'Île-de-France Seniors J1
Page 15	Championnats d'Île-de-France d'Épreuves Combinées
Page 17	Championnats d'Île-de-France de demi-fond long
Page 18	Championnats d'Île-de-France Espoirs/Seniors J2&J3
Page 21	Championnats d'Île-de-France Cadets/Juniors
Page 22	Meetings Franciliens CA-JU
Page 23	Meetings Régionaux

EPREUVES ATHLE DECOUVERTE ET BENJAMINS/MINIMES

Page 24	Catégories Eveil Athlé et Poussins
Page 27	Finale LIFA Challenge Equip'Athlé Benjamin(e)s/Minimes
Page 29	Championnats d'Île-de-France d'Épreuves Combinées Be/Mi
Page 30	Championnats d'Île-de-France de Triathlon Be/Mi
Page 31	Championnats d'Île-de-France Minimes
Page 32	Meeting en salle Minimes
Page 33	Modes de qualification : Relais 800x200x200x800 - Pointes d'Or Colette Besson – Challenge National Épreuves Combinées

COMMISSIONS REGIONALES

Page 34	Commission Régionale Running
Page 37	Commission Régionale de l'Athlisme Masters
Page 39	Commission Régionale de Marche
Page 41	Calendrier des Comités Départementaux

QUALIFICATIONS CHAMPIONNATS DE FRANCE

Page 43	Barème de classement
Page 47	Qualifications aux Championnats de France

L'EDITO DU PRESIDENT

LES COMPETITIONS LIFA AUTOUR DES J O P DE PARIS.

Cela semble assez surréaliste de placer nos compétitions avec, au milieu, celles des Jeux Olympiques dans notre ligue ! Devons-nous inscrire ces compétitions dans notre calendrier ?

En tout état de cause, placer nos compétitions ne fut pas une chose aisée et je souhaite remercier toute l'équipe qui a construit ce calendrier.

Après les problèmes de dates, les problèmes de stades ont été très importants pour cette saison. Il a fallu jongler avec de nombreux lieux en travaux ou impraticables pour que nous puissions bâtir quelque chose de cohérent.

Un grand merci aux clubs qui vont héberger nos compétitions et permettront à nos athlètes de continuer leur progression sportive.

Evidemment, nous souhaitons pouvoir encourager de nombreux athlètes issus de clubs franciliens lors de la plus grande compétition de notre planète et nous mettons tout en œuvre pour leur réussite.

Mais cela ne doit pas occulter tous nos autres championnats que nous organiserons avec toujours un grand professionnalisme de la part de nos officiels et de nos bénévoles.

Alors, GRANDE ET BELLE SAISON OLYMPIQUE POUR TOUTES ET TOUS.

Jean-Jacques GODARD
Président de la Ligue de l'Île-de-France d'Athlétisme

CATEGORIES AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023 SAISON 2023 – 2024

MASTERS	1989 et avant
SENIORS	1990 à 2002
ESPOIRS	2002 à 2004
JUNIORS	2005 – 2006
CADETS	2007 – 2008
MINIMES	2009 – 2010
BENJAMINS	2011 – 2012
POUSSINS	2013 – 2014
EVEIL ATHLETIQUE	2015 – 2017
BABY ATHLE	2018 et après

CATEGORIES MASTERS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023

MASTERS 10	1939 et avant
MASTERS 9	1940 - 1944
MASTERS 8	1945 - 1949
MASTERS 7	1950 - 1954
MASTERS 6	1955 – 1959
MASTERS 5	1960 – 1964
MASTERS 4	1965 – 1969
MASTERS 3	1970 – 1974
MASTERS 2	1975 – 1979
MASTERS 1	1980 – 1984
MASTERS 0	1985 – 1989

*CALENDRIER PRINTEMPS-ETE 2024

Saison Estivale		
07/04/2024	Championnats Rgx des 20km Marche/10 Km JU + IDF Marche Mi et CA	Ocquerre
21/04/2024	Championnats d'Île-de-France d'Ekiden	Pontault-Combault
21/04/2024	Championnats d'Île-de-France Masters	Reporté
27-28/04/2024	1er Tour des Interclubs	
01/05/2024	Date limite Interclubs Départementaux	
05/05/2024	Championnats IDF de Marche Nordique	Reporté
11-12/05/2024	Date limite Equip'Athlé Départementaux	
11-12/05/2024	2ème Tour des Interclubs	
22/05/2024	Championnats d'Île-de-France de relais	Issy-Les-Moulineaux
25-26/05/2024	Date limite Championnats de zone d'Epreuves Combinées	
25-26/05/2024	Date limite Championnats de Zones Epreuves J1	
25-26/05/2024	Date limite Championnats de Zones de demi-fond long	
01/06/2024	Finale LIFA Equip'Athlé Minimes	Mantes-La-Jolie
02/06/2024	Finale LIFA Equip'Athlé Benjamins	Mantes-La-Jolie
01-02/06/2024?	Date limite Championnats de Zones Epreuves J2 et J3?	
08-09/06/2024	Championnats d'Île-de-France d'Epreuves Combinées CA à SE + BE-MI	Cormeilles en Parisis
08/06/2024	Championnats d'Île de France ES-SE J1	Cormeilles en Parisis
09/06/2024	Championnats IDF de trail court	Crouy-sur-Ourcq
12/06/2024	Championnats d'Île-de-France de demi-fond long	Saint-Maur
15-16/06/2024	Championnats d'Île-de-France Espoirs - Seniors J2 et J3	Cergy-Pontoise
16/06/2024	Championnats d'Île-de-France de triathlon BE-MI	Lisses
22-23/06/2024	Meeting Franciliens CA-JU	Viry Chatillon
23/06/2024	Championnats d'Île-de-France Minimes	Aulnay-sous-Bois
23/06/2024	Cratérium de Printemps - Epreuve de durée	Nogent sur Marne
29-30/06/2024	Championnats d'Île-de-France Cadets et Juniors	
06/07/2024	Championnats d'Île-de-France Masters	Nemours
07/07/2024	Meeting de Paris	Charlety
Saison Automnale		
29/09/2024	Challenge LIFA Interclubs Cadets Juniors Espoirs	Lieu à définir
06/10/2024	Tour qualificatif pour la coupe de France	Aulnay-sous-Bois
?	Championnats Île-de-France des 20km Marche + 10km JU	
14 ou 15/10/2024	Penta Lancers Masters	
?	Championnats d'Île-de-France de 10km	
?	Championnats d'Île-de-France de relais-cross	
?	Meeting Minimes en salle (sous réserve de disponibilité de la salle)	

TARIF DES ENGAGEMENTS AUX COMPETITIONS LIFA

Extrait de la Circulaire Financière LIFA 2023-2024

	Normal	Tardif
ENGAGEMENT AUX EPREUVES LIFA		
Epreuves Individuelles	5,00 €	20,00 €
Demande de qualification exceptionnelle (par athlète et par épreuve, acceptée ou refusée, remboursée si finaliste)	50,00 €	
Forfait non annoncé ou non justifié (piste et salle)		30,00 €
Forfait non annoncé ou non justifié (cross)		10,00 €
Engagements athlètes hors LIFA	10,00 €	25,00 €
Relais	5,00 €	20,00 €
CROSS – Engagement	5,00 €	20,00 €
INTERCLUBS - Engagement par équipe	40,00 €	
Droit d'appel		100,00 €

MODALITES D'ENGAGEMENTS

Les qualifications aux Championnats d'Île-de-France se font aux bilans sur l'ensemble des compétitions sur la période définie pour chacune des compétitions. Afin de se qualifier les athlètes devront avoir réalisés à minima la performance plancher de leur catégorie. Pour chaque Championnats, un quota de qualification sera déterminé par la CSO. Les athlètes ayant réalisés les performances planchers mais se trouvant au-delà des quotas, seront placés sur une liste d'attente. Les listes seront actualisées quotidiennement en fonction des désistements jusqu'au Jeudi (10h00) précédant la compétition. Ces engagements sont gratuits et aucune démarche du club n'est nécessaire.

Demande d'engagement tardive : Les demandes d'engagements sur la base de performances réalisés après la date limite seront considérées comme étant des demandes d'engagements tardives. Ces demandes devront être envoyées par e-mail à la CSO sur le formulaire d'engagement spécifique. D'une manière générale, toute demande d'engagement déposée après la date limite propre à chaque championnat sera considérée comme étant un **engagement tardif** (coût 20,00€). Aucun engagement ne pourra être pris en compte dans les 48 heures précédant le championnat. Les demandes tardives recevables seront placées en liste d'attente de manière à respecter les quotas de qualification. Toute demande incomplète sera automatiquement refusée.

Demandes de qualification exceptionnelle : Elles devront être rédigées sur le formulaire d'engagement LIFA et être dûment justifiées. Chaque demande devra être accompagnée d'un chèque de caution ou d'un prélèvement sur le compte du club de 50,00€. La caution sera restituée si l'athlète termine dans les 8 premiers ou si l'athlète réalise une performance qualificative aux championnats de France.

Forfait : Tout athlète qualifié et déclarant forfait sur une épreuve devra en avvertir la LIFA avant la date spécifiée pour chaque championnat. Le désengagement est effectué par le club sur le site internet de la LIFA.

Pour chaque championnat, la liste des athlètes qualifiés sera disponible sur <http://lifa-athle.fr>.

Non-participation aux finales : à l'issue des séries, les athlètes qualifiés pour les finales, mais qui ne souhaitent pas y participer, sont priés d'en avvertir le secrétariat de la compétition. Dans ce cas uniquement, les dispositions visant à l'exclusion de l'athlète pour non-participation ne seront pas appliquées (règle F.142.4 du Règlement Sportif – FFA).

En amont de chaque championnat, la CSO publiera un règlement technique, diffusé sur <http://lifa-athle.fr>, comprenant notamment les modes de qualifications pour les finales et les différentes montées de barre.

Participation aux Championnats de zones : Les Championnats départementaux et les Championnats Régionaux sont remplacés par des Championnats de zones. Ces Championnats de zones seront de niveau régional et qualificatifs pour les Championnats de France sur bilan et minima. Ils bénéficieront également du ranking WA (sous réserve d'avoir été inscrits au calendrier fédéral 60 jours avant la date de la compétition).

Les athlètes devront participer aux Championnats de leurs zones. A titre dérogatoire, un athlète peut demander à participer à des championnats de zones hors de sa zone d'origine sous réserve que :

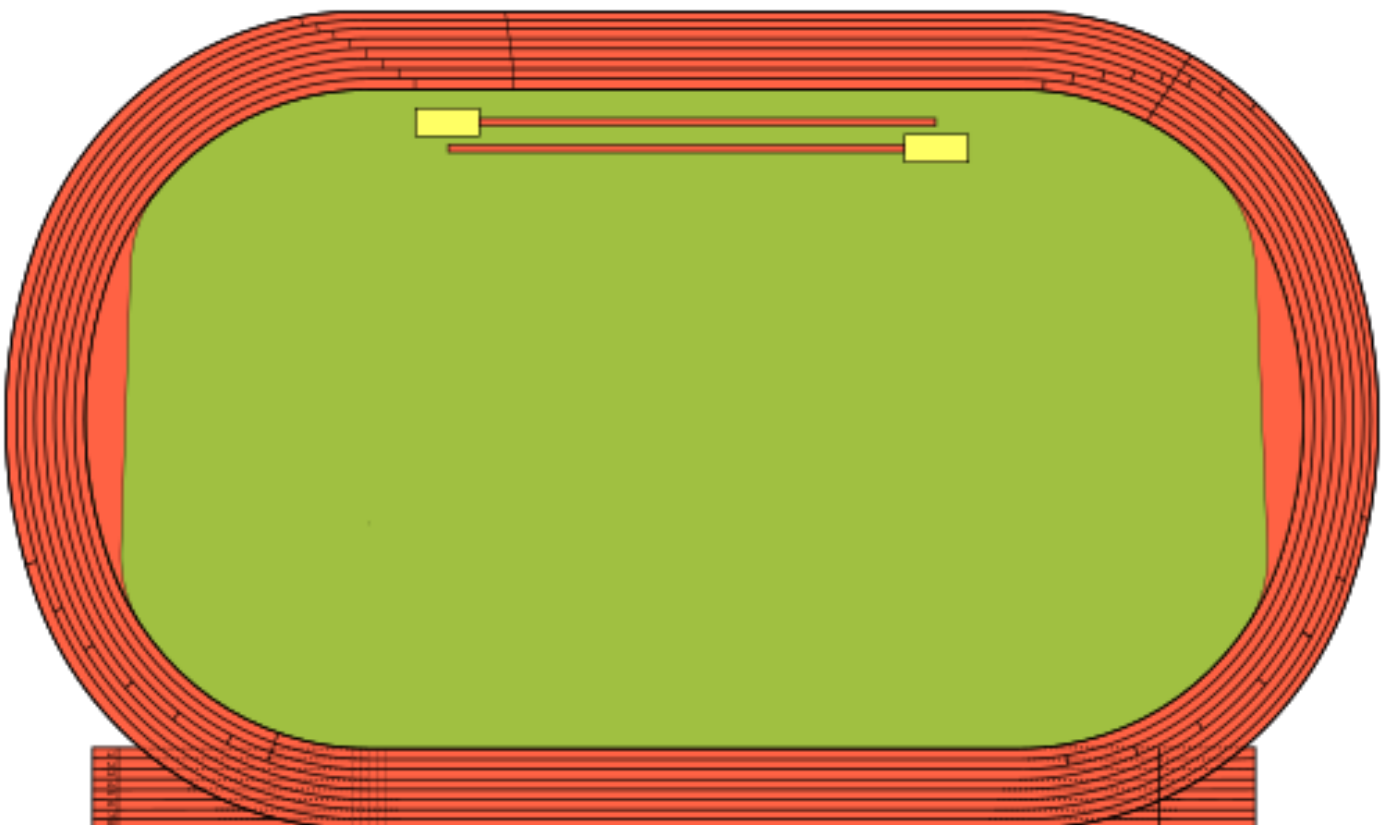
- 1) La demande doit être justifiée.
- 2) Un athlète ne peut pas prendre part à 2 Championnats de zones différents.
- 3) Le département d'origine accorde la demande de dérogation.
- 4) Le comité "d'accueil" accepte la demande,
- 5) La CSO LIFA doit être avertie de l'accord de cette dérogation.

AUTORISATION DE SORTIE DE LIGUE

Pour les épreuves sur piste et en salle, si un athlète de votre club souhaite participer à des championnats départementaux, régionaux ou interrégionaux en dehors de l'Ile de France, il n'est pas nécessaire de solliciter une autorisation de sortie de ligue auprès de la LIFA.

ATHLETES LICENCIES DANS DES CLUBS EXTERIEURS À LA LIFA

- 1 - Les athlètes licenciés dans des clubs extérieurs à la LIFA ont la possibilité de participer aux différentes compétitions organisées par la LIFA dans la limite des quotas fixés pour les athlètes hors LIFA.
- 2 - Ils devront respecter les minima d'engagement spécifiques à chaque compétition.
- 3 - Il est obligatoire d'utiliser le formulaire d'engagement aux épreuves LIFA. Les engagements par liste ou par e-mail ne seront pas pris en compte. Attention : les engagements seront déposés par le club (soit par le Président, soit par le Secrétaire Général).
- 4 - Il conviendra de respecter les délais d'engagement et de forfait propres à chaque compétition sous peine d'être pénalisé de la même manière que les athlètes LIFA
- 5 - Tarifs financiers : voir tableau en haut de page.



MONTEES DE BARRES POUR LES CHAMPIONNATS DE ZONES

Montées de barre recommandées lors des championnats de zones

HAUTEUR FEMMES (Ca, Ju, Es, Se)												
	1,40	1,45	1,50	1,54	1,57	1,60	1,63	1,65	1,67			
HAUTEUR HOMMES (Ca, Ju, Es, Se)												
	1,65	1,70	1,75	1,80	1,84	1,88	1,92	1,96	1,99	2,01	2,03	
PERCHE FEMMES (Ca, Ju, Es, Se)												
	2,20	2,40	2,60	2,80	2,90	3,00	3,10	3,20	3,30	3,40	3,50	
PERCHE HOMMES (Ca, Ju, Es, Se)												
	3,10	3,30	3,50	3,70	3,90	4,10	4,20	4,30	4,40	4,50	4,60	
	4,70	4,80	4,90	5,00	5,05							

CONTACTS LIFA :

- Championnats Cadets à Seniors : Hatem BEN AYED – cso@athleif.org – 01.42.55.95.51
- Championnats Masters : Pierre MONTHEILLET – pierre.montheillet@orange.fr
- Championnats Benjamins et Minimes : Anne-Claire LUDER – crj@athleif.org
- Championnats de Marche : Nathalie STEINVILLE – nathalie.steinville@orange.com
- Championnats Running : Claude LACHEREST – claudelacherest@yahoo.fr

PERFORMANCES PLANCHERS MASCULINES

EPREUVES	CADETS	JUNIORS	ESPOIRS	SENIORS
100m	11"95	11"90	11"90	11"50
200m	24"60	24"20	24"10	23"75
400m	56"50	54"50	53"75	52"00
800m	2'09"0	2'07"0	2'06"0	2'04"0
1500m	4'35"0	4'30"0	4'28"0	4'20"0
3000/5000 m	10'20"0	17'30"0	17'00"0	16'30"0
110m haies	18"55	18"00	18"30	18"30
400m haies	67"20	66"00	65"00	61"00
Steeple	Pas de minima	11'00"0	10'45"0	10'20"0
Hauteur	1m60	1m65	1m70	1m70
Perche	3m00	3m20	3m40	3m80
Longueur	5m90	6m00	6m05	6m20
Triple saut	11m60	11m60	11m60	12m10
Poids	10m50	10m00	9m00	10m80
Disque	27m00	25m00	25m00	30m00
Marteau	34m00	31m00	31m00	34m00
Javelot	34m00	33m00	33m00	38m00
4X100m	Pas de minima			

PERFORMANCES PLANCHERS FEMININES

EPREUVES	CADETTES	JUNIORS	ESPOIRS	SENIORS
100m	13"80	13"80	13"80	13"80
200m	28"00	28"00	27"60	27"60
400m	69"00	69"00	69"00	69"00
800m	2'40"0	2'40"0	2'40"0	2'35"0
1500m	5'50"0	5'50"0	5'50"0	5'35"0
3000/5000 m	12'30"0	12'30"0	22'00"0	21'00"0
100m haies	18"00	19"00	18"65	18"65
400m haies	79"25	78"25	77"25	77"25
Steeple	Pas de minima	Pas de minima	Pas de minima	Pas de minima
Hauteur	<i>1m35</i>	<i>1m35</i>	<i>1m35</i>	<i>1m35</i>
Perche	2m10	2m10	2m30	2m30
Longueur	4m80	4m80	4m80	4m85
Triple saut	9m60	9m60	9m60	9m60
Poids	9m40	7m80	7m80	8m80
Disque	19m00	19m00	21m00	24m00
Marteau	21m00	21m00	23m00	27m00
Javelot	21m00	21m00	21m00	23m50
4X100m	Pas de minima			

CHAMPIONNATS INTERCLUBS LIFA 2024

Déroulement du 1^{er} tour :

L'organisation d'un premier tour est totalement confiée aux Ligues ou Comités de coordination Inter-ligues.

Ce premier tour n'a pas d'impact sur l'organisation du 2^{ème} tour National et n'a donc pas de caractère obligatoire pour les 64 clubs d'Élite- N1A -et N1B, par contre il reste obligatoire pour les N2.

Les Clubs des Elite, N1A et N1B participants au 1^{er} tour devront se conformer à la réglementation nationale en ce qui concerne la mise à disposition des officiels (Art 1007.3 du livret des compétitions estivales 2019).

La division Nationale est composée de 3 poules et se déroule avec les clubs des divisions Elite et Nationale 1 et 2. Toutes ces rencontres se disputent conformément au règlement des Compétitions Nationales.

Les divisions PromoN2 (A, B, C, D) et Régionale se déroulent sur une rencontre chacune et se disputent selon les dispositions propres au règlement des championnats interclubs LIFA.

Interclubs Départementaux (Date limite interclubs départementaux : lundi 1 mai 2024)

Les engagements et la gestion de la compétition sont à la charge de chaque Comité Départemental.

Un club participant aux interclubs LIFA peut engager d'autres équipes à ces interclubs départementaux. Un même athlète n'est pas autorisé à participer aux interclubs avec deux équipes d'un même club. Toute infraction constatée, entraînera l'annulation de la performance réalisée lors des interclubs départementaux.

Dans le cas où un club aurait plusieurs équipes seules les équipes 1 et 2 sont susceptibles d'accéder aux interclubs LIFA. Les équipes 3 et suivantes ne pourront pas prétendre à une montée à l'issue du tour départemental.

Le règlement technique LIFA s'appliquera lors de ces interclubs départementaux. Les clubs souhaitant se qualifier pour la Finale Régionale devront respecter les dispositions concernant les officiels conformes au règlement des Championnats Interclubs LIFA.,

Chaque CSO départementale validera le classement du tour départemental en tenant compte des éventuelles pénalités pour manque de jury et le transmettra à la CSO LIFA accompagné d'un compte rendu signalant les incidents ou anomalies survenus.

Qualifications pour le 2^{ème} tour :

- A l'issue du 1^{er} tour, les équipes de la division NATIONALE 2 ayant les 8 meilleurs totaux constitueront la **Finale Nationale 2**.

- Les équipes de la division NATIONALE 2 non retenues pour la Finale Nationale 2 ainsi que les 4 meilleures équipes de la division PROMON2A constitueront la **Finale PromoN2A**.

- Les équipes de la division PROMON2A non retenues pour la Finale PromoN2A ainsi que les 4 meilleures équipes de la division PROMON2B constitueront la **Finale PromoN2B**.

- Les équipes de la division PROMON2B non retenues pour la Finale PromoN2B ainsi que les 4 meilleures équipes de la division PROMON2C constitueront la **Finale PromoN2C**.

- Les équipes de la division PROMON2C non retenues pour la Finale PromoN2C ainsi que les 2 meilleures équipes de la division PROMON2D constitueront la **Finale PromoN2D**. Deux équipes supplémentaires seront retenues pour la Finale PromoN2D par comparaison des équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} de la division PROMON2D et des 2 meilleures équipes de la division REGIONALE.

- Les équipes des divisions PROMON2D et REGIONALE non retenues pour la Finale PromoN2D, ainsi que les équipes ayant les 8 meilleurs totaux des INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX, sous réserve d'avoir fait 25000 points au 1^{er} tour, constitueront la **Finale Régionale**.

Déroulement du 2^{ème} tour :

La finale Nationale 2 sera composée d'un match sur 8 équipes.

Les finales PromoN2A, PromoN2B, PromoN2C, PromoN2D seront composées chacune d'un match sur 9 équipes.

La finale Régionale sera répartie en 2 rencontres de même niveau composées chacune de 11 équipes.

Les implantations de l'ensemble des rencontres du 2^{ème} tour seront établies par la CSO à l'issue du 1^{er} tour.

Montées et descentes à l'issue du 2^{ème} tour :

✓ **Concernant la Finale Nationale 2**

Sans tenir compte des éventuelles montées et descentes en Nationale 1, les équipes participant à la Finale Nationale 2 seront qualifiées pour la division Nationale 2 sous réserve de réaliser un total supérieur à 40 000 points au 2^{ème} tour. Les équipes ne réalisant pas ce total de 40 000 points seront rétrogradées en division PromoN2A la saison suivante.

✓ **Concernant la Finale PromoN2A**

- Les équipes classées 1^{ère} à 4^{ème} seront qualifiées pour la division Nationale 2.

- Les équipes classées 5^{ème} à 7^{ème} seront maintenues en division PromoN2A.

- Les équipes classées 8^{ème} et 9^{ème} seront comparées avec les totaux des équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} de la Finale PromoN2B en vue de leur maintien ou non au même niveau.

✓ **Concernant les Finales PromoN2B, PromoN2C, PromoN2D**

Pour chaque finale :

- Les équipes classées 1^{ère} à 4^{ème} seront qualifiées pour le niveau supérieur.
- Les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} seront comparées avec les totaux des équipes classées 8^{ème} et 9^{ème} du niveau supérieur en vue de leur accession ou non au niveau supérieur.
- Les équipes classées 7^{ème} seront maintenues au même niveau.
- Les équipes classées 8^{ème} et 9^{ème} seront comparées avec les totaux des équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} du niveau inférieur en vue de leur maintien ou non au même niveau.

✓ **Concernant la Finale Régionale**

Au regard du classement scratch des 2 rencontres :

- Les équipes classées 1^{ère} à 4^{ème} seront qualifiées pour la division PromoN2D.
- Les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} seront comparées avec les totaux des équipes classées 8^{ème} et 9^{ème} de la Finale PromoN2D en vue de leur accession ou non en division PromoN2D.
- Les équipes classées 7^{ème} à 13^{ème} seront maintenues en division Régionale.
- Les équipes classées 14^{ème} et au-delà descendront au niveau des Interclubs Départementaux.

Forfaits :

En cas de forfait avant le 1^{er} tour, l'équipe de PROMOTION NATIONALE 2 concernée ne sera pas autorisée à participer au 2^{ème} tour et sera rétrogradée en division départementale.

Toute équipe réalisant un total de points inférieur à 25 000 points lors du 1^{er} tour sera considérée comme étant forfait. De ce fait elle ne pourra prétendre à participer au 2^{ème} tour et sera rétrogradée d'office en division départementale la saison suivante.

En cas de forfait d'un club de la division PROMOTION NATIONALE 2, la LIFA qualifiera un club supplémentaire ayant participé aux Interclubs départementaux pour la finale, sous réserve que ce dernier a réalisé un score supérieur à 25 000 points

Si le forfait intervient au 2^{ème} tour, l'équipe sera classée dernière de sa division et sera rétrogradée dans la division inférieure l'année suivante.

Incidence Nationale :

Le nombre de clubs admis à monter ou à descendre dans chaque division pourra être augmenté ou réduit si le nombre de clubs LIFA de Nationale 2 accédant à la N1B est différent du nombre de clubs LIFA descendant de N1B. Cette différence se répercutera dans toutes les divisions.

REGLEMENT TECHNIQUE LIFA

Nota Bene : ce règlement technique LIFA ne s'applique pas à la Division Nationale 2 qui est soumise au Règlement National.

Le règlement des Championnats Nationaux Interclubs, tel qu'indiqué dans le Règlement des Compétitions Nationales, s'applique également aux Championnats Interclubs à savoir :

- Les U18 ne seront pas admis à participer aux épreuves de 3000 m steeple.
- Les U18 seront autorisés à participer à une seule course d'une distance égale ou supérieure à 200 m dont relais 4x400 m.
- En conséquence un U18 a la possibilité de prendre part à une épreuve de 200 m ou d'une distance supérieure, ainsi qu'au relais 4x100 m (mais pas au 4X400m), ou bien à l'épreuve soit du 100 m ou du 100/110 m haies et à un des 2 relais (4x100 m ou 4x400m).
- Un athlète ayant muté entre les 2 tours ne pourra pas participer au second tour avec son nouveau club, s'il a participé au premier tour avec son ancien club. Clubs disputant les finales de Nationale 2 devront respecter toutes les dispositions du présent article.

Nombre d'athlètes :

Chaque équipe pourra présenter 2 athlètes masculins et 2 athlètes féminines dans chaque épreuve.

. Athlètes mutés et étrangers :

Le nombre maximum d'athlètes considérés comme mutés (depuis moins de 12 mois dans le club) et comme étrangers autorisés à participer est de 8 par équipes (hommes ou femmes). Pour les étrangers l'article 604/3 du règlement de 2023 est supprimé pour 2024

Au regard de ce règlement, il est précisé et/ou aménagé pour la Lifa les points suivants

. Possibilité de doubler :

- soit une course, un concours et un relais
- soit un saut, un lancer et un relais
- soit 2 sauts et un relais
- soit 2 lancers et un relais

. Triple saut :

Planche à 7m, 9m, 11m et 13m. Le choix de la planche est définitif et aucun changement ne pourra intervenir pendant la durée du concours.

. Hauteur :

Début du concours à la plus petite barre demandée à condition qu'elle soit un multiple de 10.

Pour les hommes, progression de 10 en 10 jusqu'à 1m60, ensuite de 5 en 5 jusqu'à 2m, de 3 en 3 jusqu'à 2m06, puis de 2 en 2.

Pour les femmes, progression de 10 en 10 jusqu'à 1m40 ensuite de 5 en 5 jusqu'à 1m60, de 3 en 3 jusqu'à 1m66, puis de 2 en 2.

. Perche :

Début du concours à la plus petite barre demandée à condition qu'elle soit multiple de 20.

Pour les hommes, progression de 20 en 20 jusqu'à 4m20, de 15 en 15 jusqu'à 4m50, de 10 en 10 jusqu'à 5m00, puis de 5 en 5.

Pour les femmes, progression de 20 en 20 jusqu'à 3m00, de 15 en 15 jusqu'à 3m30, de 10 en 10 jusqu'à 3m70 puis de 5 en 5.

. Nombre d'essais :

Longueur, triple et les quatre lancers : 4 essais pour tous les concurrents.

Dans les concours de sauts verticaux, par dérogation aux règles de compétition WA 26.2 et 181.2, un athlète participant à 2 épreuves simultanées, autorisé à effectuer ses essais dans un ordre différent de celui fixé au début de l'épreuve et qui, malgré cette autorisation, n'a pas pu tenter un de ses essais différés, a le droit de tenter le ou les essais ultérieurs qui pourraient lui rester à cette hauteur ou enter la hauteur affichée à son retour. Il ne pourra pas rattraper les essais pendant lesquels il était absent.

OFFICIELS

Nota Bene : Tous les officiels (y compris les aides techniques) doivent être licenciés dans le club pour lequel ils sont pris en compte la veille de la compétition. Chaque club participant devra mettre à disposition un nombre d'officiels selon les règles suivantes :

Division Nationale 2 (1er tour et Finale) :

Conformément à la réglementation nationale (Art 78.2 du livret des compétitions estivales 2024) Chaque club devra mettre à disposition 7 officiels ayant les qualifications requises pour juger une épreuve se déroulant sur un stade d'Athlétisme et comprenant à minima 2 chefs juges et 4 juges et 1 assistant. Parmi ces 7 officiels, 5 au moins devront officier comme juge de concours et un de ces officiels devra avoir au plus 35 ans au cours de l'année civile.

Dérogations possibles :

Possibilité de remplacer un seul officiel régional par 3 départementaux de plus de 16 ans.

Pour les clubs montant pour la 1ère fois en N1B, possibilité de remplacer 1 Fédéral par 3 régionaux de plus de 16 ans. Cette disposition s'applique également à tous les clubs disputant la finale N2

Division : Promo N2A, Promo N2B, Promo N2C, Promo N2D, Régionale

- 1 Régional + 4 Départementaux
- ou 1 Régional + 3 Départementaux + 2 aides techniques
- ou 1 Régional + 2 Départementaux + 4 aides techniques

Parmi ces officiels, 3 au moins devront officier comme juges de concours.

Un seul juge hors stade peut être pris en compte pour un club.

Les animateurs/Commentateurs qui officient lors des interclubs en tant que speaker comptent pour leur club selon leur meilleur diplôme d'officiel.

Aides techniques : Les personnes mises à disposition comme aide technique devront être de la catégorie Cadet ou supérieure.

Jeunes Juges (Benjamins ou Minimes) :

- Un jeune juge fédéral remplacera un juge.
- Un jeune juge régional remplacera un assistant juge.
- Un jeune juge départemental remplacera un aide technique.
- Note : les jeunes juges doivent être affectés en priorité sur une épreuve de concours.

Les personnes mises à disposition comme aide technique ne peuvent pas participer à la compétition en tant qu'athlète. Il est toléré qu'un officiel qualifié participe au maximum à une épreuve en tant qu'athlète. Dans ce cas, il devra être remplacé pendant son absence par un juge de même niveau.

- Faute de présenter des officiels

400 points par officiel de niveau Juge (Régional au moins) manquant seront déduits du résultat final de l'équipe.

200 points par officiel de niveau Assistant Juge (départemental) manquant seront déduits du résultat final de l'équipe.

100 points par officiel de niveau Aide Technique seront déduits du résultat final de l'équipe.

Si un officiel ne fait que la moitié de la compétition une pénalisation correspondant à la moitié du barème présenté ci-dessus sera appliquée.

NB : concernant la division Nationale 2 (1er tour et Finale), c'est le barème de pénalités prévu au règlement national qui sera appliqué

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE RELAIS

Mercredi 22 mai 2024 - Issy les Moulineaux

Programme

4x100m - 4x200m -4x400m- 4x800m
4x1000m CAM/CAF - 4x1000m JUM/JUF
800-200-200-800 MIM/MIF/MIXTE
Medley Long (1200-400-800-1600)

Titres décernés

Champions d'Ile de France Toutes Catégories Masculines et Féminines 4x100m, 4x200m, 4x400m, 4x800m, Medley Long.

4x100m : Champions d'Ile de France Cadets et Cadettes, Juniors Hommes et Juniors Filles.

800x200x200x800 : Champions d'Ile de France Minimes Masculins, Féminines et Mixte.

Règlement technique

Ces championnats se dérouleront conformément au règlement des Championnats de France de Relais.

Les clubs ont la possibilité d'engager des relais Cadets, Juniors et Espoirs (M et F) suivant les dispositions suivantes (conformément au Règlement des Compétitions Nationales) :

	Catégories	Nombre	Remplaçants	Etrangers ou Mutés	Observations
4X100m	CA/U18 à SE	4	2	1	1 seul MI en CA /1 seul CA en JU
4X200m	CA/U18 à SE	4	2	1	
4X400m	CA/U18 à SE	4	2	1	
4X800m	CA/U18 à SE	4	2	1	
4X1 000m	CA/U18	4	2	1	1 seul Minime
4X1 000m	JU/U20	4	2	1	Cadets acceptés
Medley Long	CA/U18 à SE	4	2	1	
800-200-200-800	M/U16	4	2		

Un club peut présenter plusieurs équipes dans la même épreuve.

Engagement

Il n'y a pas de minima pour ces championnats, les engagements sont libres et seront facturés 5 €.

Utiliser le formulaire d'engagement pour les relais disponible sur <http://lifa-athle.org>.

Un formulaire par équipe et par épreuve devra être rempli et expédié à la LIFA.

Date limite de réception à la L.I.F.A.

Toutes les demandes d'engagement devront parvenir par e-mail à hatem.benayed@athleif.org avant le **Lundi 20 Mai à 10 h 00**

Horaires Prévisionnels

19h25	800 X 200 X 200 X 800 MIF (2 finales)
19h45	800 X 200 X 200 X 800 MIM (2 finales)
20h05	800 X 200 X 200 X 800 Mixte Minimes (1 finale)
20h20	4 X 1 000 CAM & CAF / JUM & JUF (course mixte)
20h40	4 X 100 TCF
21h00	4 X 100 TCM
21h15	4 X 800 TCF
21h30	4 X 800 TCM
21h45	4 X 400 TCF
21h50	4 X 400 TCM
22h00	4 X 200 TCF
22h10	4 X 200 TCM
22h25	Medley Long

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE SENIORS J1

Cormeilles en Parisis

Samedi 08 Juin 2024

Epreuves de 5000m et de steeple : le Mercredi 12 Juin 2024 à Saint Maur

1 - Mode de qualification

La liste des qualifiés sera établie au bilan de la saison estivale 2024 (performance réalisée du 1^{er} avril au 26 mai 2024) sous réserve de la réalisation des performances planchers (voir page 7).

Le nombre d'athlètes retenus pour chaque épreuve sera le suivant :

Courses	ES	SE	Concours	ES	SE
200 M	60	60	Longueur		15
800	24	24	Poids		15
			Javelot		15

Une liste principale et une liste d'attente seront publiées. Les athlètes de la liste d'attente seront déplacés sur la liste principale en fonction des désistements et des engagements tardifs.

2 – Athlètes non classés dans les bilans

Un athlète ne figurant pas encore au bilan de la saison estivale pourra faire une demande de qualification exceptionnelle avec une performance hivernale ou une performance réalisée lors de la saison estivale 2023. Cette demande, qui doit être envoyée avant le 27 mai 2024, ne pourra être étudiée que si cette performance le place dans le 1^{er} tiers des qualifiables.

3 – Athlètes Hors-LIFA

Les athlètes licenciés dans des clubs de Provinces pourront faire une demande de qualification. Cette demande ne sera recevable que si elle place l'athlète dans le 1^{er} tier des qualifiables. Le nombre d'athlète hors LIFA (en dehors des athlètes des structures de haut niveau situé à Eaubonne, Fontainebleu et INSEP) sur une épreuve ne peut dépasser 10% des effectifs sauf dans le cas où le nombre d'athlètes franciliens ne permet pas de remplir les quota de qualifiés.

4- Athlètes non qualifiés ayant améliorés leur performance aux bilans après la liste des qualifiés.

Un athlète non qualifié ayant amélioré sa performance aux bilans entre le 27 mai et le 3 juin 2024 pourra faire une demande de qualification tardive. Cette demande pourra être étudiée si sa nouvelle performance le place dans le 1^{er} tiers des qualifiables et sous réserve du nombre de places disponibles.

5- Athlètes CA-JU-ES

Les athlètes de catégories Cadets, Juniors et Espoirs peuvent participer à ce Championnats en tant que Seniors à la condition que leur performance soit meilleure que celle du dernier qualifié Seniors. Les demandes pour les athlètes Cadets et Juniors doivent être envoyé à la LIFA avant le 27 mai. **Ces athlètes seront inclus dans le quota de qualification des Seniors. La qualification d'un athlète CA-JU ne permet donc pas de prendre un Senior supplémentaire.**

6- Demandes d'engagements tardifs

Les demandes d'engagements tardifs devront parvenir à la LIFA avant le Lundi 03 juin 2024. L'ajout des athlètes à la liste principale sera conditionné aux quotas d'athlètes définis par épreuve. Un athlète remplissant les critères de qualification sur une épreuve pleine sera par conséquent ajouté à la liste d'attente.

Date limite de réception à la L.I.F.A.

Toutes les demandes d'engagement ou de qualification exceptionnelle devront parvenir à la LIFA avant le **Mardi 28 mai 2024 à 12 h 00.**

La réunion de qualification se tiendra le Mardi 28 juin 2024
La liste des qualifiés figurera sur le site internet <http://lifa-athle.fr> à partir du Mercredi 29 mai 2024

***** **FORFAIT - date limite Mercredi 05 Juin 2024 à 23h59** *****

Championnats Ile-de-France Espoirs Seniors J1

SAMEDI 08 JUIN 2024										
OUVERTURE DU SECRETARIAT										
					LONGUEUR			Poids	JAVELOT	
14H30								SEM	SEF	
15H00										
15H10	200 m ESM	Séries								
15H55	200 m SEM	Séries							SEM	
16H40	800 ESF/SEF	Finales Directes			SEM					
17H00	800 ESM/SEM	Finales Directes								
17h25	200 m ESM	Finales								
17h40	200 m SEM	Finales								
18h00					SEF			SEF		

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE D'ÉPREUVES COMBINÉES

Cormeilles en Parisis

Samedi 08 et Dimanche 09 juin 2024

Nombre d'athlètes qualifiables par catégorie (R6 Minimum)

Catégories	Places	Catégories	Places
Cadets	15	Cadettes	15
Juniors M	15	Juniors F	15
Espoirs M	15	Espoirs F	15
Seniors M	15	Seniors F	15

Mode de qualification

1 - Mode de qualification

La liste des qualifiés sera établie au bilan de la saison estivale 2024 (performance réalisée du 1^{er} avril au 26 mai 2024).

Le nombre d'athlètes retenus pour chaque épreuve sera le suivant : 15 par catégories et par sexe.

Une liste principale et une liste d'attente sera publiée. Les athlètes de la liste d'attente seront déplacés sur la liste principale en fonction des désistements et des engagements tardifs.

2 – Athlètes non classés dans les bilans

Un athlète ne figurant pas encore au bilan de la saison estivale pourra faire une demande de qualification exceptionnelle avec une performance hivernale ou une performance réalisée lors de la saison estivale 2023. Cette demande, qui doit être envoyée avant le 27 mai 2024, ne pourra être étudiée que si cette performance le place dans le 1^{er} tiers des qualifiables.

3 – Athlètes Hors-LIFA

Les athlètes licenciés dans des clubs de Provinces pourront faire une demande de qualification. Cette demande ne sera recevable que si elle place l'athlète dans le 1^{er} tier des qualifiables. Le nombre d'athlètes hors LIFA (en dehors des athlètes des structures de haut niveau situés à Eaubonne, Fontainebleau et INSEP) sur une épreuve ne peut dépasser 10% des effectifs sauf dans le cas où le nombre d'athlètes franciliens ne permet pas de remplir les quotas de qualifiés.

4 - Demandes d'engagements tardifs

Les demandes d'engagements tardifs devront parvenir à la LIFA avant le Lundi 03 juin 2024. L'ajout des athlètes à la liste principale sera conditionné aux quotas d'athlètes définis par épreuve. Un athlète remplissant les critères de qualification sur une épreuve pleine sera par conséquent ajouté à la liste d'attente.

Règlement technique

Le règlement sera le même que celui appliqué lors des Championnats de France d'Epreuves Combinées, conformément au Règlement des Compétitions Nationales.

Date limite de réception à la L.I.F.A.

Toutes les demandes d'engagement ou de qualification exceptionnelle devront parvenir à la LIFA (cso@athleif.org) avant le **Lundi 27 mai 2024 à 12h00**

La liste des qualifiés figurera sur le site internet <http://lifa-athle.com> à partir du Mardi 28 mai 2024

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE D'ÉPREUVES COMBINÉES

Cormeilles en Parisis

Samedi 08 et Dimanche 09 juin 2024

Ordre des épreuves du samedi :

MI M :	100m haies	Perche	Poids	Javelot	
CA M :	100m	Longueur	Disque	Perche	400 m
JU M :	100m	Longueur	Disque	Perche	400 m
ES/SE M :	100m	Longueur	Poids	Hauteur	400 m
MI F :	Hauteur	80 haies	Poids	100 m	
CA F :	100m haies	Poids	Hauteur	200 m	
JU/ES/SE F :	100m haies	Hauteur	Poids	200 m	

Horaires du samedi :

14 h 15	Hauteur	MI F
14 h 15	100 m haies	MI M
14 h 25	100 m haies	JU ES SE F
14 h 35	100 m haies	CA F
14 h 45	100 m	JU ES SE M
15 h 00	100 m	CA M

Ordre des épreuves du dimanche :

BE F :	50m haies	Javelot	Hauteur	1000 m
BE M :	50m haies	Disque	Hauteur	1000 m
MI M :	100m	Hauteur	Disque	1000 m
CA M :	110 haies	Poids	Hauteur	Javelot 1500m
JU M :	110 haies	Poids	Hauteur	Javelot 1500m
ES SE M :	110 haies	Disque	Perche	Javelot 1500 m
MI F :	Javelot	Longueur	1000 m	
CA F :	Longueur	Javelot	800 m	
JU/ES/SE F :	Longueur	Javelot	800 m	

Horaires du dimanche :

10 h 00	50 m haies	BE M
10 h 15	50 m haies	BE F
10 h 30	110 m haies	CA M
11 h 00	110 m haies	JU M
11 h 20	110 m haies	ES SE M
13 h 00	100 m	MI M
13 h 15	Javelot	MI F
13 h 20	Longueur	JU ES SE F
13 h 20	Longueur	CA F

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE DEMI-FOND LONG

Saint Maur (94) – Stade Chéron

20 Avenue de Neptune, 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Mercredi 12 juin 2024

1 - Mode de qualification

La liste des qualifiés sera établie au bilan de la saison estivale 2024 (performance réalisée du 1^{er} avril au 26 mai 2024) sous réserve de la réalisation des performances planchers (voir page 7).

Le nombre d'athlètes retenus pour chaque épreuve sera le suivant :

2000m Steeple CAM = 15 – 2000m Steeple CAF/JUF: 15
3000m Steeple TCF = 15 - 3000m steeple TCM = 30
5000m TCF = 20 - 5000m TCM = 40

Une liste principale et une liste d'attente sera publiée. Les athlètes de la liste d'attente seront déplacés sur la liste principale en fonction des désistements et des engagements tardifs.

2 – Athlètes non classés dans les bilans

Un athlète ne figurant pas encore au bilan de la saison estivale pourra faire une demande de qualification exceptionnelle avec une performance hivernale ou une performance réalisée lors de la saison estivale 2023. Cette demande, qui doit être envoyée avant le 27 mai 2024, ne pourra être étudiée que si cette performance le place dans le 1^{er} tiers des qualifiables.

3 – Athlètes Hors-LIFA

Les athlètes licenciés dans des clubs de Provinces pourront faire une demande de qualification. Cette demande ne sera recevable que si elle place l'athlète dans le 1^{er} tier des qualifiables. Le nombre d'athlètes hors LIFA (en dehors des athlètes des structures de haut niveau situés à Eaubonne, Fontainebleau et INSEP) sur une épreuve ne peut dépasser 10% des effectifs sauf dans le cas où le nombre d'athlètes franciliens ne permet pas de remplir les quotas de qualifiés.

4- Athlètes non qualifiés ayant améliorés leur performance aux bilans après la liste des qualifiés.

Un athlète non qualifié ayant amélioré sa performance aux bilans entre le 27 mai et le 10 juin 2024 pourra faire une demande de qualification tardive. Cette demande pourra être acceptée si sa nouvelle performance le place dans le 1^{er} tiers des qualifiables et sous réserve du nombre de places disponibles.

5- Demandes d'engagements tardifs

Les demandes d'engagements tardifs devront parvenir à la LIFA avant le Lundi 10 juin 2024. L'ajout des athlètes à la liste principale sera conditionné aux quotas d'athlètes définis par épreuve. Un athlète remplissant les critères de qualification sur une épreuve pleine sera par conséquent ajouté à la liste d'attente.

Date limite de réception à la L.I.F.A.

Toutes les demandes d'engagement ou de qualification exceptionnelle devront parvenir à la LIFA avant le **Lundi 27 mai 2024 à 12 h 00.**

La réunion de qualification se tiendra le Mercredi 29 mai 2024
La liste des qualifiés figurera sur le site internet <http://lifa-athle.fr> à partir du Mercredi 29 mai 2024

***** **FORFAIT - date limite Lundi 10 Juin 2024 à 23h59** *****

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE ESPOIRS/SENIORS J2 et J3

Stade des Maradas – Joel Motyl

6 Passage du Lycée 95300 PONTOISE

Samedi 15 et Dimanche 16 Juin 2024

Epreuves de 5000m et de steeple : le Mercredi 12 Juin 2024 à Saint Maur

1 - Mode de qualification

La liste des qualifiés sera établie au bilan de la saison estivale 2024 (performance réalisée du 1^{er} avril au 3 juin 2024) sous réserve de la réalisation des performances planchers (voir page 7).

Le nombre d'athlètes retenus pour chaque épreuve sera le suivant :

Courses	ES	SE	Concours	ES	SE
100	64	80	Hauteur	15	15
200 F	60	60	Perche	15	15
400	40	52	Longueur	15	
1500	32	32	Triple Saut	15	15
Haies Hautes	32	48	Marteau	15	15
400H	32	32	Disque	15	15
			Poids	15	
			Javelot	15	

Une liste principale et une liste d'attente seront publiées. Les athlètes de la liste d'attente seront déplacés sur la liste principale en fonction des désistements et des engagements tardifs.

2 – Athlètes non classés dans les bilans

Un athlète ne figurant pas encore au bilan de la saison estivale pourra faire une demande de qualification exceptionnelle avec une performance hivernale ou une performance réalisée lors de la saison estivale 2023. Cette demande, qui doit être envoyée avant le 3 juin 2024, ne pourra être étudiée que si cette performance le place dans le 1^{er} tier des qualifiables.

3 – Athlètes Hors-LIFA

Les athlètes licenciés dans des clubs de Provinces pourront faire une demande de qualification. Cette demande ne sera recevable que si elle place l'athlète dans le 1^{er} tiers des qualifiables. Le nombre d'athlète hors LIFA (en dehors des athlètes des structures de haut niveau situé à Eaubonne, Fontainebleu et INSEP) sur une épreuve ne peut dépasser 10% des effectifs sauf dans le cas où le nombre d'athlètes franciliens ne permet pas de remplir les quotas de qualifiés.

4- Athlètes non qualifiés ayant améliorés leur performance aux bilans après la liste des qualifiés.

Un athlète non qualifié ayant amélioré sa performance aux bilans entre le 3 juin et le 10 juin 2023 pourra faire une demande de qualification tardive. Cette demande pourra être étudiée si sa nouvelle performance le place dans le 1^{er} tiers des qualifiables et sous réserve du nombre de places disponibles.

5- Athlètes CA-JU

Les athlètes de catégories Cadets et Juniors peuvent participer à ce Championnats en tant que Seniors à la condition que leur performance soit meilleure que celle du dernier qualifié Seniors. Les demandes pour les athlètes Cadets et Juniors doivent être envoyé à la LIFA avant le 3 juin. **Ces athlètes seront inclus dans le quota de qualification des Seniors. La qualification d'un athlète CA-JU ne permet donc pas de prendre un Senior supplémentaire.**

6- Demandes d'engagements tardifs

Les demandes d'engagements tardifs devront parvenir à la LIFA avant le Lundi 10 juin 2024. L'ajout des athlètes à la liste principale sera conditionné aux quotas d'athlètes définis par épreuve. Un athlète remplissant les critères de qualification sur une épreuve pleine sera par conséquent ajouté à la liste d'attente.

Date limite de réception à la L.I.F.A.

Toutes les demandes d'engagement ou de qualification exceptionnelle devront parvenir à la LIFA avant le **Mardi 4 Juin à 12 h 00.**

La réunion de qualification se tiendra le Mardi 4 juin 2024

La liste des qualifiés figurera sur le site internet <http://lifa-athle.fr> à partir du Mercredi 5 juin 2024

***** **FORFAIT - date limite Mercredi 12 Juin 2024 à 23h59** *****

Championnats Ile-de-France Espoirs Seniors J2

Stade des Maradas – CERGY PONTOISE (95)

Samedi 15 Juin 2024										
12 H 30 OUVERTURE DU SECRETARIAT										
			HAUTEUR	PERCHE	LONGUEUR	TRIPLE	POIDS	DISQUE	MARTEAU annexe	JAVELOT
13 H 30	400Haies ESM/SEM	séries				SEF		ESF		
13 H 50										
14 h 20	400Haies ESF/SEF	séries								
14 H 30			ESM/SEM conc.B	ESM/SEM conc.B						
14 H 50						ESF				
15 H 00	400m ESM/SEM	séries						SEF		
15 H 10										
15 H 20										
15 H 45	400m ESF/SEF	séries								
16 H 10						ESM				
16 H 20										
16 H 30	100m ESM/SEM	séries							ESF	
16 H 40			ESM/SEM conc.A							
17 H 05				ESM/SEM conc.A						
17 H 35	100m ESF/SEF	séries				SEF				
17 H 55									SEF	
18 H 20	100m ESM/SEM	finale								
18 h 40	100m ESF/SEF	finale								

Championnats Ile-de-France Espoirs Seniors J3

Stade Auguste des Maradas – CERGY PONTOISE (95)

DIMANCHE 16 JUIN 2024

10 H 30 OUVERTURE DU SECRETARIAT											
COURSES			CONCOURS	HAUTEUR	PERCHE	LONGUEUR	TRIPLE	POIDS	DISQUE	MARTEAU annexe	JAVELOT
11 H 30	400Haies ESM/SEM	finales	11 H 30			ESM				ESM	ESf
11 H 45	400Haies ESF/SEF	Finales	11 H 45								
11 H 40	200m ESF	Séries	11 H 40								
11 H 50			11 H 50		ESF/SEF Conc. B						
12 H 20	200m SEF	Séries	13 H 10								
13 H 30			13 H 30	ESF/SEF Conc B						SEM	esm
13 H 45	400m ESM/SEM	finales	13 H 45								
14 H 00	400m ESF/SEF	finales	14 H 00								
14 H 20	110Haies ESM/SEM	séries	14 H 20								
14 H 45	100Haies ESF/SEF	séries	14 H 45		ESF/SEF Conc. A						
15 H 05	200m ESF	finales	15 H 05								
15 H 20	200m SEF	finales	15 H 20								
15 H 30			15 H 30					ESF	ESM		
15 H 50	110Haies ESM/SEM	finales	15 H 50			ESF					
16 H 10	100Haies ESF/SEF	finales	16 H 10	ESF/SEF Conc A							
16 H 30	1500m ESM/SEM	finales	16 H 30								
16 H 40		finales	16 H 40								
17 H 00	1500m ESF/SEF	finales directes	17 H 00						SEM		
17 H 15	4x100 ESM	finales directes	17 H 15					ESM			
17 H 35	4x100 ESF		17 H 35								

V3 -04/05/23

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE CADETS - JUNIORS

Lieu à définir

Samedi 29 et Dimanche 30 juin 2024

Epreuves de 5000m JUM et de Steeple : le Mercredi 12 Juin à Saint Maur

1 - Mode de qualification

La liste des qualifiés sera établie au bilan de la saison estivale 2024 (performance réalisée du 1^{er} avril au 16 juin 2024) sous réserve de la réalisation des performances planchers (voir page 7).

Le nombre d'athlètes retenus pour chaque épreuve sera le suivant :

	CA	JU		CA	JU
100	72	72	Hauteur	15	15
200	60	60	Perche	15	15
400	40	40	Longueur	15*	15
800	32	32	Triple Saut	15	15
1500	32	32	Marteau	15	15
Haies Hautes	32	32	Disque	15	15
400H	24	24	Poids	15	15
			Javelot	15	15

* : En fonction des possibilités, la LIFA passera le nombre à 30

Une liste principale et une liste d'attente sera publiée. Les athlètes de la liste d'attente seront déplacés sur la liste principale en fonction des désistements et des engagements tardifs.

2 – Athlètes non classés dans les bilans

Un athlète ne figurant pas encore au bilan de la saison estivale pourra faire une demande de qualification exceptionnelle avec une performance hivernale ou une performance réalisée lors de la saison estivale 2023. Cette demande, qui doit être envoyée avant le 17 juin 2024, ne pourra être étudiée que si cette performance le place dans le 1^{er} tiers des qualifiables.

3 – Athlètes Hors-LIFA

Les athlètes licenciés dans des clubs de Provinces pourront faire une demande de qualification. Cette demande ne sera recevable que si elle place l'athlète dans le 1^{er} tier des qualifiables. Le nombre d'athlète hors LIFA (en dehors des athlètes des structures de haut niveau situé à Eaubonne, Fontainebleu et INSEP) sur une épreuve ne peut dépasser 10% des effectifs sauf dans le cas où le nombre d'athlètes franciliens ne permet pas de remplir les quotas de qualifiés.

4- Athlètes non qualifiés ayant améliorés leur performance aux bilans après la liste des qualifiés.

Un athlète non qualifié ayant amélioré sa performance aux bilans entre le 17 juin et le 24 juin 2024 pourra faire une demande de qualification tardive. Cette demande pourra être étudiée si sa nouvelle performance le place dans le 1^{er} tiers des qualifiables et sous réserve du nombre de places disponibles.

5- Demandes d'engagements tardifs

Les demandes d'engagements tardifs devront parvenir à la LIFA avant le Mardi 18 juin 2024. L'ajout des athlètes à la liste principale sera conditionné aux quotas d'athlètes définis par épreuve. Un athlète remplissant les critères de qualification sur une épreuve pleine sera par conséquent ajouté à la liste d'attente.

Date limite de réception à la L.I.F.A.

Toutes les demandes d'engagement ou de qualification exceptionnelle devront parvenir à la LIFA avant le **Mardi 18 Juin à 12 h 00.**

La réunion de qualification se tiendra le Mercredi 19 juin 2024

La liste des qualifiés figurera sur le site internet <http://lifa-athle.fr> à partir du Mercredi 19 juin 2024

***** **FORFAIT - date limite Mercredi 26 Juin 2024 à 23h59** *****

**MEETING FRANCILIEN CADETS-JUNIORS
SAMEDI 22 et DIMANCHE 23 JUIN 2024
STADE HENRI LONGUET – VIRY-CHATILLON
39 Rue Francoeur 91170 VIRY-CHATILLON**

Epreuves :

La liste des épreuves et le nombre d'athlètes figure au bas du présent document. Ce Meeting régional bénéficiera du ranking WA et sera qualificatif pour les Championnats de France Cadets-Juniors sur bilan et minima.

En fonction des engagements reçus, il sera constitué des séries et des concours de niveau.

Engagement :

Chaque engagement est à effectuer sur notre site <http://lifa-athle.fr> pour le **mardi 18 juin 2024 à 09h00 (date limite d'engagement)**.

Modalités de sélections : Le nombre d'athlètes par épreuve étant limité (voir tableau ci-dessous), une sélection des participants pourra être réalisée par la LIFA sur la base des performances aux bilans 2024. Pour les athlètes d'un niveau N3 au moins, la LIFA pourra prendre en considération les performances réalisés en 2023 ou lors de la saison hivernale.

Le nombre d'athlètes retenus* par épreuve sera limité.

	CA	JU	CA	JU	
100m	48	48	Longueur	15	15
100/110m Haies	40	40	Triple Saut	15	15
200m	40	40	Hauteur	15	
400m	64	64	Perche	15	
800m	30		Disque	7	7
1500m	30		Marteau	7	7
3000m	16 CAF/JUF et 16 CAM		Javelot	15	15
400m Haies		40	Poids	15	15

***sous réserve de modification en fonction des contraintes horaires**

Forfait :

La liste des athlètes engagés sera mise en ligne sur le site <http://lifa-athle.fr>

Tout athlète figurant sur la liste des engagés et déclarant forfait sur une épreuve devra se désengager sur internet **pour le mercredi 19 juin 2024 à 23h59 au plus tard.**

Tout forfait non justifié donnera lieu à une pénalité de 20€ qui sera facturée aux clubs.

Horaires :

Les horaires seront publiés sur le site <http://lifa-athle.fr>

MEETINGS REGIONAUX EN PISTE 2024

Les Meetings régionaux « En Piste » seront qualificatifs pour les Championnats de France sur bilan et performances planchers et bénéficieront du ranking WA. Epreuves sous réserve de modification.

Compétition	Lieu	Date	Nom Contact	Prénom Contact	Mail	Epreuves
Meeting Maisons-Alfort	Maisons-Alfort	04-05/05/2024	SUREAU	Jean-Baptiste	asa.athletisme@free.fr	100m, 200m, 400m, 800m, 1500, 5000, 3000m Marche et 5000m Marche, 100m Haies, 110m Haies, 400m Haies, Longueur, Poids, Javelot, Marteau, Disque, Hauteur, Perche, TS
Soirée de Saint Maur	Saint-Maur	29/05/2024	BRAULT	Pascal	athletisme@vga-fr.org	800m H/F, 1500m H/F, 3000m H/F, 3000m Steeple H/F, Longueur H/F, Triple Saut H/F, relais 8228 H/F
3ème Meeting d'Antony	Antony	31/05/2024	HUEBER	Didier	hueberdi42@gmail.com	100m H/F, 400m Haies H/F, 400m H/F, 1500m H/F, Longueur H/F, Javelot H/F
Meeting du GANG	Noisy-le-Grand	01/06/2024	PUJAR	Edward	ganoisy93@gmail.com	100m H/F, 200m H/F, 400m H/F, 400m Haies H/F, Longueur H/F, Triple Saut H, Perche F, Poids F, Marteau H
19ème Meeting de l'EASQY	Trappes	05/06/2024	LEFEBVRE	Philippe	78philippelefevre@gmail.com	100m H/F, 800m H/F, 110m Haies/100m Haies, 200m H/F, 400m H/F, Longueur H/F, Hauteur H/F, Poids H/F, Javelot H/F, Perche Mixte
2ème Jeudi de l'Essonne	Savigny-sur-Orge	06/06/2024	LEMAIRE	Sylvain	slema2020@free.fr	Longueur H/F, Javelot H/F, Disque H/F, 100m H/F, 400m H/F, 100m Haies F, 110m Haies H
Tempo Run League EACPA	Pontoise	08-09/06/2024	GUILLOINEAU	Guillaume	guillaume.guilloineau@athle.fr	800m H/F, 1500m H/F, 3000m St H/F, 400m Haies H/F, 400m H/F, 5000m H/F, 100m H/F, 100m H, 110m H, 200m H/F, Longueur H/F, Perche H/F, Triple Saut H/F, Poids H/F, Disque H/F, Marteau H/F
Meeting de Deuil	Deuil-la-Barre	12/06/2024	BOYE	Moussa	M.boy95@hotmail.com	Poids H/F, Longueur H/F, 100m H/F, 200m H/F, 400m H/F, 1500m H/F
Meeting de Palaiseau	Palaiseau	12/06/2024	JADBANE	Marie	usp.athletisme.president@gmail.com	200m H/F, 400m H/F, 1500m H/F, 4x100m H/F, Perche H/F, Longueur H/F, Javelot H/F, Poids H/F
Meeting de l'Athlé 92	Plessis Robinson	14/06/2024	MANOUVRIER	Fabrice	manouvrier.fabrice@gmail.com	100m H/F, 400m Haies H/F, 800m H/F, 200m H/F, Hauteur H/F, Poids H/F

Meeting Francilien CA-JU + Meeting Athlé 91	Viry Chatillon	22-23/06/2024	BEN AYED	Hatem-	hatem.benayed@athleif.org	Toutes les épreuves CA/JU +400m Haies H/F, 100m Haies F, 110m H, 200m H/F, 800m H/F, 400m H/F, 1500m H/F, Hauteur H/F, Longueur H, Triple H/F, Perche H/F, Poids H/F
Meeting du Val de Marne	Nogent sur Marne	23/06/2024	ANGER	Arnaud	secretariat@athle94.org	200 H/F, 400m H/F, 800m H/F, 400m Haies H/F, Hauteur H/F, Longueur H, Triple F
5ème Jeudi de l'Essonne	Viry Chatillon	27/06/2024	LEMAIRE	Sylvain	slema2020@free.fr	Longueur H/F, Hauteur H/F, Marteau H/F, Disque H/F, 200m H/F, 400m Haies H/F
21ème Meeting de l'EASQY	Trappes	03/07/2024	LEFEBVRE	Philippe	78philippelefevre@gmail.com	110m Haies/100m Haies, 3000m H/F, 100m H/F, 200m H/F, 400m H/F, Longueur H/F, Perche Mixte, Poids H/F, Javelot H/F
Meeting de Joinville	Joinville	06/07/2024	FINET	Lucas	lucas.finet@acparisjoinville.fr	100m H/F, 200m H/F, 400m H/F, 800m H/F, 1500m H/F, 400m H/F, Longueur H/F, Triple H/F, Marteau H/F, Disque H/F
2ème Meeting de l'Avia Club	Issy-les-Moulineaux	06/07/2024	COLOMBO	Antonia	aviacub1@gmail.com	3000m Marche F, 5000m Marche M, 100m H/F, 400m H/F, 1500m H/F, Longueur H/F, Hauteur H/F, Poids H/F

COMMISSION REGIONALE DES JEUNES

CATEGORIE EVEIL ATHLETIQUE Enfants nés en 2015 - 2016 - 2017 CATEGORIE POUSSINS Enfants nés en 2013 - 2014

LE CONCEPT « IAAF KIDS' ATHLETICS »

Le Kids' Athletics est conçu pour apporter aux enfants le plaisir de jouer à l'athlétisme. De nouvelles épreuves avec une organisation innovante vont permettre aux enfants de découvrir les activités courses, sauts, lancers dans tous les environnements possibles (stade, terrain de jeu, gymnase, espace libre, etc.).

Les jeux athlétiques proposés permettront à tous les enfants de profiter des bienfaits de la pratique de l'athlétisme en termes de santé, d'éducation et d'épanouissement personnel.

Dans ce sens, les organisations d'animations pour les écoles d'athlétisme doivent tenir compte de façon constante (épreuves, organisation, etc.) des exigences suivantes :

- Proposer un athlétisme **motivant**
- Proposer un athlétisme **accessible**
- Proposer un athlétisme **formateur**

Ainsi, seront privilégiées les organisations avec **classements par équipe**, mettant en avant non pas la performance, mais des **habiletés motrices**, des **capacités de réalisation**, à travers des ateliers ludiques.

Dans ces rencontres, les résultats seront disponibles, affichés et donnés dans les quelques minutes suivants la fin des épreuves, permettant un suivi, une ambiance et une grande motivation pour tous les acteurs de la journée.

Par ce concept, les enfants seront amenés à rencontrer **toutes les disciplines** (adaptées) de l'athlétisme, trop souvent, peu pratiquées à ces âges (perche, multi-bond, anneau/disque, ballonde/marteau, haies/obstacles...).

Afin de ne pas énumérer toutes les épreuves et de vous permettre d'avoir un maximum d'informations sur le déroulement, la mise en place, le descriptif des épreuves, il vous est conseillé de vous reporter au guide pratique de l'IAAF KIDS'ATHLETICS que vous pouvez récupérer d'un simple clic sur le site <http://lifa-athle.fr>

Rappelons que le système des rotations, en musique, sans temps morts est particulièrement apprécié des enfants qui découvrent un autre athlétisme que celui des seniors.

Mais aussi, qu'afin de préparer au mieux le passage des catégories, **une évolution adaptée sera de mise**, allant d'ateliers de complexité croissante entre éveils athlétiques et poussins, ainsi qu'au passage aux épreuves multiples en fin d'année scolaire avant de découvrir les triatlons lors du changement de catégorie pour les poussins deuxième année passant benjamins.

BAREME DE CLASSEMENT DES CLUBS

POUSSINS : Chaque licencié marquera 1 point et pourra en obtenir 6 en Poussin en gagnant un point de plus à chaque participation à des épreuves préconisées pour leur catégorie.

EVEIL ATHLETIQUE :

- Les animations sont celles validées par le Comité Départemental.
- 1 point par participation (4 points maximum)
- **Les épreuves autorisées sont les Kids Athletics et les Kids Cross** (mise en application au 1^{er} janvier 2011)

Des diplômes de participations sont disponibles sur le site fédéral et pourront être distribués aux enfants en fonction du nombre de participation de chacun aux différentes animations départementales.

-
- **Témoin or** Pass'Pouss

Ils correspondent à un niveau de développement moteur acquis par le jeune athlète (comme une ceinture au judo ou les étoiles au ski). En début d'année, le club remet un passeport vierge aux enfants qui n'en possèdent pas déjà un, il est valable durant toutes les années de pratique de l'athlétisme.

Le passage des témoins de couleur se fait en février (en salle) et en mai (stade).

Les ateliers sont définis et expliqués dans les fiches pédagogiques Anim'Athlé et Anim'Cross (mise à jour disponible auprès de la FFA), ils sont au nombre de 6 par niveau. L'acquisition d'un niveau se fait par la validation de 5 ateliers sur 6 minima.

Chaque atelier correspond à une habileté motrice :

- Bondir – rebondir
- Coordonner – rebondir
- Equilibrer – gagner
- Courir vite
- Se déplacer
- Transmettre une force

Il est préconisé de mettre en place ces rencontres en regroupement de 2 ou 3 clubs

**FINALE LIFA CHALLENGE EQUIP'ATHLE
MANTES LA JOLIE (78)
MINIMES (M et F) : Samedi 1^{er} juin 2024
BENJAMIN(E)S : Dimanche 2 juin 2024**

La LIFA organise une finale LIFA du Challenge Equip'Athlé regroupant les meilleures équipes des catégories Minimes (M et F) et Benjamins (M et F).

1- PHASES QUALIFICATIVES

Le tour estival doit être organisé par chaque Comité Départemental au plus tard le 12 mai 2024 pour les catégories Minime et Benjamin

2- MODE DE QUALIFICATION :

La qualification s'effectue sur le tour estival avec obligation de participer au tour automnal.

- Seront qualifiées 8 équipes mixtes en Benjamins U14 en N1
- Seront qualifiées 16 équipes mixtes en Benjamins U14 en N2
- Seront qualifiées 8 équipes mixtes en Minimes U16 en N1
- Seront qualifiées 10 équipes mixtes en Minimes U16 en N2

La CRJ se réserve le droit de qualifier plus d'équipe sur une poule, si le nombre d'équipes qualifiés et qualifiables sur l'autre poule n'a pas atteint le quota afin de garder le même nombre d'équipe (N1+N2) pour chaque catégorie. Les équipes pourront être désengagées jusqu'au 29 mai 23h59.

Un club peut engager une équipe en N1 et une autre en N2 mais seule la N1 peut prétendre à une finale (nationale ou régionale). Un club participant à une finale N1(régionale ou nationale) ne peut participer à la finale N2. Les clubs évoluant dans le Championnat de France des clubs en Elite ou en N1 sont tenus de s'engager dans la division N1 de l'Equip'Athlé dès les premiers tours de compétition. Une équipe, athlète et/ou jeune juge, ne peut avoir plus d'un muté enregistré après le 1^{er} janvier.

Equip'Athlé Benjamins :

Une équipe se compose de 4 athlètes au minimum pour être classée, dont 2 filles et 2 garçons qui participeront obligatoirement au relais mixte pour être classé plus un jeune juge des catégories Benjamins ou Minimes. Les athlètes Benjamins peuvent participer au plus à un triathlon général (1 course + 1 saut + 1 lancer). Si un athlète de cette catégorie ne participe qu'à deux épreuves, il ne pourra s'aligner que sur 1 course + 1 concours ou 1 saut + 1 lancer.

Equip'Athlé Minimes :

Une équipe se compose de 5 athlètes au minimum pour être classée, dont 2 filles et 2 garçons qui participeront obligatoirement au relais mixte pour être classé, plus un jeune juge des catégories Benjamins ou Minimes. Si un athlète de cette catégorie ne participe qu'à deux épreuves, il ne pourra pas disputer deux courses de la même famille. Les athlètes Minimes peuvent participer au plus à un triathlon général (1 course + 1 saut + 1 lancer) ou orienté (2 courses d'une famille différente + 1 concours ou 1 course + 2 concours).

Le nombre de participants d'une équipe dans une même épreuve est limitée à 1 par sexe.

La totalisation des cotations se fera selon les modalités définies dans le règlement national.

Les équipes qualifiées seront déterminées par la CRJ et la liste ainsi que les horaires seront mis en ligne sur le site internet de la LIFA à partir du mercredi 15 mai 2024. Les clubs dont l'équipe a été qualifiée pour la finale nationale ne pourront pas prétendre à une qualification en finale Île-de-France, même si ces compétitions ne sont pas sur le même week-end. Un club ayant déclaré forfait pour la finale Nationale (= club qualifiable dont le total est supérieur à la dernière équipe qualifiée) ne peut pas inscrire son équipe à la finale régionale.

3- RÈGLEMENT TECHNIQUE :

Toutes les dispositions techniques du règlement national seront appliquées sauf en ce qui concerne les points suivants **en Benjamins et Benjamines : *Nombre d'essais limités à 3 pour longueur, triple-saut et les lancers***

Aucun athlète hors match ne sera admis. En cas d'ex æquo d'équipe : le relais départage.

Disposition particulière aux relais Benjamins :

- Une faute de transmission entraîne le retrait de 5 pts de la cotation de la performance réalisée
- 2 ou 3 fautes de transmissions entraînent la cotation de 2 pts
- Un abandon ou une disqualification, en dehors d'une transmission hors zone, entraîne la cotation de 1 pt.

4- JURY :

Chaque club devra fournir un juge diplômé en plus du jeune juge de l'équipe.

Le Jeune Juge fera partie du Jury et devra officier réellement du début à la fin de la compétition. Il ne peut de ce fait participer et marquer des points comme athlète lors de ce tour

Les jeunes juges, dont la qualification aura été saisie sur le SI-FFA, au moins 48h00 avant le début de la compétition, marqueront des points pour leurs équipes :

- 20 pts pour un jeune juge certifié départemental
- 30 pts pour un jeune juge certifié régionale
- 40 pts pour un jeune juge certifié fédéral

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE D'ÉPREUVES COMBINÉES BENJAMINS / MINIMES

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JUIN 2024 - CORMEILLES EN PARISIS (95)

1 – ÉPREUVES

Minimes Garçons : OCTATHLON

1^{er} jour : 100 m haies – poids – perche – javelot - 2^e jour : 100 m – hauteur -disque – 1 000 m

Minimes Filles : HEPTATHLON

1^{er} jour : 80m haies – hauteur – poids – 100 m - 2^e jour : longueur – javelot – 1 000 m

Benjamins : TETRATHLON

50 m haies – disque – hauteur – 1 000 m

Benjamines : TETRATHLON

50 m haies – hauteur – javelot – 1 000 m

2– QUALIFICATIONS :

Date limite de qualification : 26 mai 2024. La CRJ se réunira le 28 mai 2024 pour procéder aux qualifications. Les qualifications seront effectuées en fonction des bilans à jour sur le SI-FFA (compétitions clôturées)

Seront directement qualifiés les athlètes ayant réalisé les minima D.

Le nombre d'athlètes ainsi qualifié sera complété à :

- 24 pour les athlètes minimes filles et minimes garçons.
- 24 pour les athlètes Benjamins et Benjamines.

Une liste complémentaire d'athlètes susceptibles d'être qualifiés en cas de désengagement sera également établie.

	Benjamines	Benjamins	Minimes Filles	Minimes Garçons
Minima D	1 850 pts	1 550 pts	3 700 pts	3 600 pts

Attention : les minimas de qualification devront être réalisés dans les conditions réglementaires de compétition, cependant si les conditions n'ont pas pu être réalisées il sera nécessaire de faire une demande de qualification exceptionnelle.

3 - DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE (GRATUITE)

Les athlètes dont le Comité Départemental n'organise pas de compétitions d'épreuves combinées pourront demander à être qualifiés. Un formulaire de demande de qualification spécifique devra être envoyé à la LIFA (hatem.benayed@athleif.org) pour le 27 mai 2024 11h59 au plus tard en indiquant les performances réalisées sur l'ensemble des différentes épreuves (qui devront être réalisés à partir du 1^{er} septembre 2023)

La liste complète des qualifiés et les horaires seront disponibles sur <http://lifa-athle.fr> à partir du 29 mai 2024 ainsi que la liste des athlètes qui seraient susceptibles d'être qualifiés en cas de désengagement.

4-DÉSENGAGEMENTS

Si un athlète ne souhaite pas participer, son club devra le désengager sur le site avant le 5 juin 2024 à 23h59. Cette façon de procéder permettra des qualifications supplémentaires. Attention tout forfait non justifié après la date limite de désengagement sera facturé par la ligue conformément à la circulaire financière.

Les clubs devront fournir un **officiel diplômé** par groupe de 3 athlètes qualifiés

Précision : Le Challenge Minime d'Épreuves Combinées par équipes se déroule lors de la même compétition que les Championnats d'Île-de-France d'Épreuves-Combinées Benjamins Minimes et suit les mêmes horaires.

Inscriptions en plus des 24 athlètes individuels : limitation à 8 équipes maximum

Une équipe comprend : 3 minimes masculins et 3 minimes féminines

(Minimum :2 athlètes minimes masculins et 2 minimes féminines) et 1 jeune juge licencié au club

Sont comptabilisées pour chaque équipe :

-les 2 meilleures performances sur l'heptathlon en MF

-les 2 meilleures performances sur l'octathlon en MM

Date limite de demande d'engagements le 27 mai 2024 – 11h59 sur le formulaire en téléchargement sur le site de la ligue <http://lifa-athle.fr>

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE TRIATHLONS BENJAMINS / MINIMES LISSES (91) Dimanche 16 juin 2024

Date limite de qualification : Dimanche 9 juin 2024

Remise des récompenses du challenge Anne Graffard 2023

Épreuves :

Triathlon benjamins (G et F) :

GÉNÉRAL : 1 course + 1 saut + 1 lancer

Triathlons minimes (G et F) :

GÉNÉRAL : 1 course + 1 saut + 1 lancer

ORIENTES :

-Sauts : 2 sauts + 1 course

-Lancers : 2 lancers + 1 course

-Courses : 2 courses (de familles différentes) (famille A : demi-fond-marche, Famille B : Sprint, Famille C : Haies)
+ 1 concours

Nombre d'essais limité à 3 pour longueur, triple-saut et les lancers.

Le registre des épreuves autorisées est disponible sur le livret 2023/2024 de la CNJ.

Les performances devront avoir été établies sur un triathlon sur une même compétition, au plus tard le 09 juin 2024. Seront directement qualifiés les athlètes ayant réalisé les minima D. Le nombre d'athlètes ainsi qualifié sera complété jusqu'à 40 au maximum (par catégories). Une liste d'attente par catégories susceptibles d'être qualifiés en cas de désengagement sera également établie

La CRJ se réunira le 10 juin 2024 pour procéder aux qualifications :

Les qualifications seront effectuées en fonction des bilans à jour sur le SI-FFA à cette date (compétitions clôturées)

	Benjamines	Benjamins	Minimes Filles	Minimes Garçons
Minima D	110 pts	110 pts	115 pts	115 pts

Attention : les minima de qualification devront être réalisés dans les conditions réglementaires de compétition, cependant si les conditions n'ont pas pu être réalisées il sera nécessaire de faire une demande de qualification exceptionnelle.

Ces listes et les horaires seront disponibles sur <http://lifa-athle.fr> à partir du 11 juin 2024, ainsi que la liste des athlètes qui seraient susceptibles d'être qualifiés en cas de désengagement.

DÉSENGAGEMENTS : Si un athlète ne souhaite pas participer, son club devra le désengager sur le site avant le 12 juin 2024 à 23h59. Cette façon de procéder permettra des qualifications supplémentaires.

RECOMPENSES : Les trois premiers Minimes Garçons, Minimes Filles, Benjamins et Benjamines seront récompensés. Le premier et la première de chaque type de Triathlon minimes (triathlon Général C/S/L // triathlon orienté 2 courses // triathlon orienté 2 sauts // triathlon orienté 2 lancers) seront également récompensés.

ATTENTION : Les clubs devront, pour chaque athlète qualifié, indiquer sur le site et ce avant le **13 juin 2024 à 23h59** (date impérative) les épreuves choisies. Il n'y aura pas de possibilité de changement sur place. Les athlètes pour lesquels les épreuves n'auront pas été choisies au 13 juin 2024 au soir seront considérés comme forfaits.

Tout forfait non justifié après la date limite de désengagement sera facturé par la ligue conformément à la circulaire financière.

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE MINIMES

Dimanche 23 juin 2024

Aulnay sous-bois (93)

DATE LIMITE DE QUALIFICATION : DIMANCHE 9 JUIN 2024

La réunion de qualification aura lieu le mardi 11 juin 2024.

Au cours de cette réunion la liste des athlètes qualifiés sera établie ainsi qu'une liste complémentaire d'athlètes susceptibles d'être qualifiés en cas de désengagement. Il sera tenu compte des résultats des championnats d'académies UNSS (individuels et par équipes) et des championnats régionaux UGSEL et affinitaires (sous réserve de leur enregistrement sur le SI-FFA).

Pour chaque épreuve, les qualifications se feront sur minima et complétées au bilan LIFA au 10 juin 2024.

La liste complète des qualifiés et les horaires seront disponibles sur <http://lifa-athle.fr> à partir du 12 juin 2024 ainsi que la liste des athlètes qui seraient susceptibles d'être qualifiés en cas de désengagement.

FEMININES	EPREUVES	MASCULINS
10"35	80 m	9"60
15"25	120m	13"85
3'10"	1 000 m	2'44"
7'15"	2 000 m	6'10"
12"20	80h/100h	14"15
32"14	200 h	28"84
1m55	Hauteur	1m77
5m45	Longueur	6m25
2m60	Perche	3m35
11m15	Triple Saut	12m70
10m50	Poids	12m20
28m50	Disque	34m00
34m00	Marteau	34m00
28m00	Javelot	41m00
15 meilleurs temps	Relais 4 x 60	15 meilleurs temps
15 meilleurs temps	Relais 4 x 60 (Mixte)	15 meilleurs temps
16 meilleurs temps (au plus)	Marche	16 meilleurs temps (au plus)

Les minima ci-dessus devront avoir été réalisés en extérieur entre le 1^{er} septembre 2023 et le 9 juin 2024.

Attention : les minima de qualification devront être réalisés dans les conditions réglementaires de compétition, cependant si les conditions n'ont pas pu être réalisées il sera nécessaire de faire une demande de repêchage exceptionnel.

Attention : un athlète ne sera autorisé qu'à participer à un seul relais (Normal ou Mixte).

Limitation du nombre d'épreuves : Au maximum 4 épreuves (Relais non compris) par athlète dont pas plus de deux courses, l'une des deux devant être inférieure à 200 m.

Désengagements : Si un athlète ne souhaite pas participer aux épreuves pour lesquelles il est qualifié, son club devra le désengager sur le site LIFA avant le 19 juin 2024 - 23h59. Cette façon de procéder permettra des qualifications supplémentaires.

Attention :

Tout forfait non justifié après la date limite de désengagement sera facturé par la ligue conformément à la circulaire financière.

MEETING DES JEUNES TALENTS EN SALLE - MONDO

Date à définir

Lieu à définir

Cette compétition, permet aux athlètes des catégories minimales ET Cadets de participer à une première compétition en salle avant leurs Championnats Départementaux.

Sélections :

Les demandes d'engagements sont libres, sans minima pré requis, toutefois les meilleures performances seront retenues en fonction du nombre d'athlètes maximums par épreuves.

La date limite pour les demandes d'engagements sera communiqué sur le site de la LIFA (généralement le Lundi précédent la compétition, à 10h00)

Les engagements se feront directement sur le site de la LIFA.

Le nombre d'athlètes sélectionnés par épreuve seront les suivants :

Epreuves	Nb Athlètes Maximum	
	Filles	Garçons
50 m Minimales	36	36
60m Cadets	36	36
50 m Haies Minimales 2	36	36
400m Cadets	16	16
800m Cadets	12	12
Longueur	6 MI + 10 CA	6 MI + 10 CA
Triple-Saut	6 MI + 10 CA (Mixte)	
Hauteur	12 MI	12 MI
Perche	12 CA	12 CA
Poids MI2/CA	6 MI2 + 10 CA	6 MI2 + 10 CA

*Si le nombre d'engagé de l'une des catégories est inférieur aux quotas prévus, la LIFA se réserve le droit de prendre plus de participants de l'autre catégorie afin d'arriver aux 16 participant(e)s par concours. Ces quotas sont donnés à titre indicatifs et peuvent varier en fonction de l'installation retenu.

Organisation :

Le nombre d'épreuve est limité à 2 par athlète.

Règlement Technique :

Des finales A et B seront organisées pour les épreuves suivantes : 50m-60m – 50m Haies.

Longueur, Triple-saut et Poids : Un seul concours commun aux Minimales et aux Cadets. Les athlètes lanceront le poids de leur catégorie. 3 essais pour tous et 3 essais supplémentaires pour les 4 meilleurs Minimales et les 4 meilleurs Cadets.

La liste complète des athlètes retenus et les horaires seront disponibles sur <http://lifa-athle.fr> ainsi que la liste des athlètes qui seraient susceptibles d'être retenus en cas de désengagement.

Désengagements : Si un athlète ne souhaite pas participer aux épreuves pour lesquelles il est retenu, son club devra le désengager sur le site LIFA avant le mercredi précédent le meeting. Cette façon de procéder permettra de sélectionner des athlètes engagés et non retenus.

Récompense :

Pour les 3 meilleur(e)s de chaque épreuve et de chaque catégorie :

- sur la finale A pour les courses

MODES DE QUALIFICATIONS AUX EPREUVES NATIONALES

Pour toutes les qualifications aux championnats Nationaux, la CNJ demande notamment un chronométrage électrique et une mesure du vent réglementaire sur les courses et les concours. Des demandes de qualifications exceptionnelles seront nécessaires si ce n'est pas le cas.

RELAIS 800 X 200 X 200 X 800 MINIMES (U16, M, F et Mixte)

FINALE NATIONALE : 06/07 juillet 2024 à Redon (BRE)

Dans chaque Ligue métropolitaine, l'équipe de club Minimes (U16) filles, l'équipe de club Minimes (U16) garçons, et l'équipe de club Minimes (U16) mixte (2 filles et 2 garçons) ayant réalisé la meilleure performance, seront qualifiées. Des équipes complémentaires pourront être qualifiées en fonction du bilan (de façon à avoir un maximum de 28 équipes).

Date limite de qualification : 23 juin 2024

POINTES D'OR COLETTE BESSON – MINIMES (U16)

FINALE NATIONALE : 06/07 juillet 2024 à Redon (BRE)

QUALIFICATIONS :

105 Triathlons garçons et 105 Triathlons filles seront qualifiés de la manière suivante :

- ✓ Les 70 meilleurs Triathlons Minimes deuxième année,
- ✓ Les 35 meilleurs Triathlons Minimes première année.
- ✓ Sont qualifiables :

- Le meilleur Triathlon dans chaque ligue (MI1 ou MI2) et pour chaque catégorie réalisée lors d'une même compétition.

- Tous les autres athlètes figurant dans le bilan plein air des Triathlons (code 795) au 23 juin 2024.

AVIS IMPORTANT :

Les compétitions qualificatives organisées avec prise des temps en manuel ou sans prise de vent nécessiteront une demande de qualification exceptionnelle. Toute demande de qualification directe ou éventuelle d'un athlète, issue des résultats d'une compétition scolaire, devra être faite par la Ligue concernée accompagnée des résultats papier ou de l'adresse Internet de la compétition concerné

EPREUVES COMBINEES PAR EQUIPES MINIMES (U16)

Challenge National Minimes (U16) d'épreuves combinées

Il sera organisé conformément aux différents Règlements de la FFA, dans le cadre des Pointes d'Or Colette BESSON.

Règlement FFA :

- Il s'agit d'une compétition par équipe composée de 3 minimes filles et de 3 minimes garçons.
- Les minimes filles disputent l'heptathlon ; les minimes garçons l'octathlon.
- Les tables de cotation sont celles des épreuves combinées. Le règlement des épreuves combinées sera appliqué (la non-participation à une épreuve entraîne l'abandon pour le reste des épreuves à disputer).

. Le classement final s'établit au total des points obtenus par les 2 meilleurs octathlons masculins et les 2 meilleurs Heptathlons féminins

Les athlètes qualifiés au Challenge d'Épreuves Combinées ne peuvent pas participer au Relais 800-200-200-800 (exception faite des athlètes des clubs ultramarins).

Qualification :

La période de qualification s'étalera jusqu'au dimanche 23 Juin 2024 inclus

Pour le Challenge National d'Épreuves Combinées Minimes (U16), les 6 meilleures équipes pourront participer. Sont comptabilisés pour chaque équipe de club, et pour chaque compétition d'Épreuves Combinées (le numéro de référence SIFFA de la compétition faisant foi), les 2 meilleurs heptathlons féminins et les 2 meilleurs octathlons masculins réalisés pour les Minimes /U16 du même club au cours de la période de qualification.

La CNJ établira un bilan à partir des performances (totaux de points de l'octathlon et de l'heptathlon de chaque athlète du club) enregistrées dans le SIFFA et déclarées qualifiantes sans que le club n'ait besoin de s'engager.

Les athlètes devront être licenciés au titre de leur club la veille du premier jour de la compétition concernée.

• Une équipe ne peut avoir plus d'un muté enregistré après le 1^{er} janvier.

COMMISSION REGIONALE DU RUNNING

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE D'EKIDEN 2024 DIMANCHE 21 AVRIL 2024 – PONTAULT-COMBAULT (77) EPREUVE SUPPORT EKIDEN DU PAAC

1. Engagements :

- Championnat ouvert aux catégories cadets à masters.
- Une équipe est composée obligatoirement de six (6) personnes licenciées « compétition » dans le même club.
- L'inscription est faite directement auprès de l'organisateur (renseigner son numéro de licence lors de l'inscription).
- La ligue remboursera aux clubs le montant de l'inscription (à hauteur de 50 € par équipe) pour chaque équipe classée au titre des championnats d'Île-de-France d'Ekiden. Celui-ci sera effectué sur le compte de tiers du club.
- Aucune inscription sur place ne sera acceptée.
- **Le port du maillot du club est obligatoire pour tous les athlètes participants aux Championnats d'Île-de-France d'Ekiden.**
- Le premier SAS de la course sera dédié au championnat.

2. Classement et composition des équipes :

- Trois classements distincts seront proposés :
 - o Equipes hommes
 - o Equipe Masters hommes (à partir de M1)
 - o Equipes femmes
 - o Ekiden Masters femmes (à partir de M1)
 - o Equipes mixte
- Les trois (3) premières équipes de chaque classement seront appelées sur le podium.
- Sur la base du règlement fédéral de la discipline, les équipes mixtes sont composées obligatoirement de trois (3) hommes et de trois (3) femmes.
- Nombre d'athlètes considérés comme mutés ou étrangers autorisés à participer : 2 par équipe

3. Titres décernés :

- Champion d'Île-de-France : Ekiden hommes
- Champion d'Île-de-France : Ekiden femmes
- Champion d'Île-de-France : Ekiden équipe mixte
- Champion d'Île-de-France : Ekiden Masters hommes (à partir de M1)
- Champion d'Île-de-France : Ekiden Masters femmes (à partir de M1)

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE TRAIL COURT

9 JUIN 2024 – CROUY-SUR-OURCQ (77)

EPREUVE SUPPORT TRAIL DU PAYS DE L'OURCQ

1. Engagements :

- Championnat ouvert aux catégories espoirs à masters ayant une licence compétition.
- L'inscription est faite directement auprès de l'organisateur (renseigner son numéro de licence lors de l'inscription).
- La ligue remboursera aux clubs le montant de l'inscription (à hauteur maximum de 10 €) pour chaque arrivant, licencié compétition, classé au titre des championnats d'Île-de-France de trail court. Celui-ci sera effectué sur le compte de tiers du club.
- Aucune inscription sur place ne sera acceptée.
- **Le port du maillot du club est obligatoire pour tous les athlètes participants aux Championnats d'Île-de-France de Trail Court.**
- Le premier SAS de la course sera dédié au championnat.

2. Titres décernés :

a. Podiums individuels

- Podium masculin toutes catégories confondues.
- Podium féminin toutes catégories confondues.
- Le premier et la première des catégories Espoirs à Masters 10

b. Par équipe

L'équipe vainqueur est celle qui aura le temps total le moins élevé (addition des 4 meilleurs temps).

En cas d'ex-æquo, l'équipe gagnante sera celle dont le 4^{ème} équipier comptant dans l'équipe sera le mieux classé.

- Première équipe hommes toutes catégories confondues.
- Première équipe femmes toutes catégories confondues.
- Première équipe mixte (avec au moins un homme ou une femme)

Nombre d'athlètes considérés comme mutés et/ou étrangers autorisés à participer : 1 par équipe

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE MARCHE NORDIQUE

16 JUIN 2024 - SAINT-PIERRE-DU-PERRAY (91)

1. Engagements :

- Championnat ouvert aux catégories cadets à masters ayant une licence compétition.
- L'inscription est faite directement auprès de l'organisateur (renseigner son numéro de licence lors de l'inscription).
- La ligue remboursera aux clubs le montant de l'inscription (à hauteur maximum de 10 €) pour chaque arrivant, licencié compétition, classé au titre des championnats d'Île-de-France de marche nordique. Celui-ci sera effectué sur le compte de tiers du club.
- Aucune inscription sur place ne sera acceptée.
- **Le port du maillot du club est obligatoire pour tous les athlètes participants aux Championnats d'Île-de-France Marche Nordique.**

2. Titres décernés :

a. Podiums individuels

- Podium masculin toutes catégories confondues.
- Podium féminin toutes catégories confondues.
- Le premier et la première des catégories Cadets à Masters 10

b. Par équipe

L'équipe vainqueur est celle qui aura le temps total le moins élevé (addition des 4 meilleurs temps).

En cas d'ex-æquo, l'équipe gagnante sera celle dont le 4^{ème} équipier comptant dans l'équipe sera le mieux classé.

- Première équipe mixte (deux hommes et deux femmes)

Nombre d'athlètes considérés comme mutés et/ou étrangers autorisés à participer : 1 par équipe

c. Challenge du nombre

Le club le plus représenté à l'arrivée des championnats, se verra recevoir le trophée « THERESE OLIVON-MAUGER »

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE 5 km

Dimanche 29 septembre

MITRY-MORY (77)

1. EPREUVES :

- Championnat ouvert aux catégories de cadets à masters ayant une licence compétition.
- La ligue remboursera aux clubs le montant de l'inscription (à hauteur maximum de 6 €) pour chaque arrivant, licencié compétition, classé au titre des championnats d'Île-de-France de 5 km. Celui-ci sera effectué sur le compte de tiers du club.
- Aucune inscription sur place ne sera acceptée.
- **Le port du maillot du club et du dossard catégorie sont obligatoires pour tous les athlètes participants aux Championnats d'Île-de-France de 5 km.**
- Le premier SAS de la course sera dédié au championnat.

2. Programme et podium :

Quatre courses seront programmées :

- Championnats d'Île-de-France Cadets, Juniors hommes et Masters homme (à partir de M1) :
 - o Podium scratch
 - o Le premier de chaque catégorie
 - o La première équipe Cadets-Juniors
 - o La première équipe Masters 1 à Masters 10
- Championnats d'Île-de-France Toutes Catégories femmes :
 - o Podium scratch
 - o La première de chaque catégorie
 - o La première équipe Cadettes-Juniors
 - o La première équipe Espoirs-Seniors-Masters 0.
 - o La première équipe Masters 1 à Masters 10
 - o
- Championnats d'Île-de-France Espoirs, Seniors et Masters 0 hommes :
 - o Podium scratch
 - o Le premier de chaque catégorie
 - o La première équipe
- 5 km Open.

Nombre d'athlètes considérés comme mutés et/ou étrangers autorisés à participer : 1 par équipe

COMMISSION REGIONALE DES ATHLETES MASTERS

CATEGORIES MASTERS

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	M0	1989 - 1985
	M1	1984 - 1980
	M2	1979 - 1975
	M3	1974 - 1970
	M4	1969 - 1965
	M5	1964 - 1960
	M6	1959 - 1955
	M7	1954 - 1950
	M8	1949 - 1945
	M9	1944 - 1940
	M10	1939 et avant

- CARACTERISTIQUES DES EPREUVES MASTERS

	Poids	Disque	Javelot	Marteau	Marteau lourd
Masculins					
M35-40-45	7 kg 260	2 kg	800 gr	7 kg 260	15 kg 880
M50-55	6 kg	1 kg 500	700 gr	6 kg	11 kg 340
M60-65	5 kg	1 kg	600 gr	5 kg	9 kg 080
M70-75	4 kg	1 kg	500 gr	4 kg	7 kg 260
M80-85	3 kg	1 kg	400 gr	3 kg	5 kg 450
Féminins					
F35-40-45	4 kg	1 kg	600 gr	4 kg	9 kg 080
F50-55	3 kg	1 kg	500 gr	3 kg	7 kg 260
F60-65-70	3 kg	1 kg	500 gr	3 kg	5 kg 450
F75	2 kg	0,750 kg	400 gr	2 kg	4 kg

Masculins				
M35-40-45	110m haies	0,991	10 haies	13,72-9,14-14,02
M50-55	100m haies	0,914	10 haies	13-8,5-10,5
M60-65	100m haies	0,838	10 haies	12-8-16
M70-75	80m haies	0,762	8 haies	12-7-19
M35-40-45	400m haies	0,914	10 haies	45-35-40
M50-55	400m haies	0,838	10 haies	45-35-40
M60-65	300m haies	0,762	7 haies	50-35-40
M70-75	300m haies	0,686	7 haies	50-35-40
Féminins				
F35	100m haies	0,838	10 haies	13-8,5-10,5
F40-45	80m haies	0,762	8 haies	12-8-12
F50-55	80m haies	0,762	8 haies	12-7-19
F60-65-70	80m haies	0,686	8 haies	12-7-19
F35-40-45	400m haies	0,762	10 haies	45-35-40
F50-55	300m haies	0,762	7 haies	50-35-40
F60-65	300m haies	0,686	7 haies	50-35-40

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE MASTERS SUR PISTE

SAMEDI 6 JUILLET 2024

NEMOURS (77)

Modalités d'engagement :

- Aucune inscription sur place ; toute inscription tardive sera facturée 20,00€.
- Les engagements se font directement sur le site internet LIFA <http://lifa-athle.fr>.
- Date limite d'engagement : Dimanche 30 juin à 23h59.
- Pénalité en cas de désengagement tardif (20€).

Engagements athlètes hors ligue :

Droits d'engagements : 10€ pour la 1^{ère} épreuve, 6€ pour les suivantes.

Les demandes d'engagement sont à envoyer à hatem.benayed@athleif.org

Catégories :

Ils sont ouverts à tout athlète âgé de 35 ans au moins au premier jour de la compétition (F35/M35).

Les classements sont établis par catégories d'âge de 5 ans calculées en fonction de la date de naissance de l'athlète.

Limitation des épreuves :

Le nombre d'épreuves autorisées par athlète est limité à 4 dont 3 courses ou 3 concours au maximum.

Confirmation des engagements :

Au plus tard 30mn avant chaque épreuve, quelle que soit l'épreuve.

Modalités Techniques :

- 100m : séries / finale par catégories. Si le nombre d'athlètes confirmés est inférieur ou égal à 7, la finale aura lieu à l'heure des séries. Finale directe à partir des 60 ans.
- Se désengager en cas de non participation à la finale si qualifié.
- Courses (sauf 100m) : finales directes (des courses de niveau seront constituées),
- Faux départ : le règlement sportif FFA sera appliqué
- Utilisation des starting-blocks : non-obligatoire à partir de 50 ans
- Courses de haies et lancers : application des règles WMA (cf. tableau des caractéristiques des Epreuves Masters)
- Si un athlète est inscrit à la fois dans une course et dans un concours, ou dans plusieurs concours se déroulant simultanément, la règle des inscriptions simultanées sera appliquée (RT 4.3)
- Résultats : toute réclamation concernant les résultats devra être déposée sur place directement auprès du juge-arbitre dans les 30mn suivant la publication des résultats (sur athleive).
- Le port du maillot de club est obligatoire (Règle F.143.1) pour les compétitions et les podiums.
- Lancers : 4 essais par athlète
- Sauts : 6 essais par athlète. Ce nombre pourra être limité à 4 et Montées de barres en fonction du nombre d'engagés affichées sur place.
- 3000 et 5000 m : une seule course H & F si faible nombre de participant(e)s (<12). Ouvertes aux autres catégories pour le club organisateur.

Horaires :

Les horaires de la compétition seront mis en ligne sur le site de la LIFA et seront susceptibles d'être modifiés en fonction des engagements définitifs. Une version définitive sera arrêtée le mercredi 3 juillet 2024.

Récompense :

Pour chaque épreuve, les 3 premiers athlètes par catégorie seront invités à monter sur le podium.

Les médailles seront remises uniquement aux athlètes présents au moment du podium, remise effectuée à la fin du délai de réclamation.

COMMISSION REGIONALE DE MARCHE CALENDRIER DES CHAMPIONNATS ET CRITERIUMS 2024

07/04/24	Championnats Régionaux sur Route : 20 km ES/SE/VE F & M + 10 km JU F & M Championnats régionaux sur piste : 3000m MI + 5000m CA	Stade Micheline Ostermayer-Ocquerre (77)
27 et 28/04/24	1 ^{er} Tour Interclubs Seniors (Piste F / M)	
11 et 12/05/24	2 ^{ème} Tour Interclubs Seniors (Piste F / M)	
23/06/2024	Critérium de Printemps-Epreuves de durée	Nogent sur Marne (94)
05/06/2024	Challenge des comités (Soirée de St Maur)	Saint-Maur (94)
23/06/2024	Championnats Ile de France Piste Minimes F & M	AULNAY-SOUS-BOIS
06/07/2024	Championnats Ile de France Masters Piste F / M Org. Commission Régionale des Athlètes Masters	NEMOURS
12/10/2024	Championnats LIFA sur Route 20 km ES/SE/VE F & M + 10 km JU F & M	LISSES (91)

Pour toutes les dates ci-dessus, dans la mesure du possible et des disponibilités des officiels, la Commission Régionale de Marche et la Commission des Officiels Techniques Régionale s'efforcent de proposer des juges de marche en effectif suffisant pour couvrir au mieux ces compétitions. Nous rappelons qu'il est du ressort de chaque comité départemental de désigner ou de solliciter des officiels sur les compétitions figurant à leurs calendriers respectifs y compris pour les épreuves de marche.

CHALLENGE DE L'AMITIE FEMININ et MASCULIN (TROPHEES « SOUVENIR JEAN DAHM »)

Condition de participation : être licencié(e) dans un club francilien et dans les catégories juniors, espoirs, seniors et Masters féminines ou masculins. Décompte des points pour chacune des épreuves retenues dans ces deux challenges : 25 points au 1^{er}, 24 points au 2^{ème}, 23 points au 3^{ème} etc... jusqu'à 1 point au 25^{ème} et au-delà. Le classement est mis à jour après chaque épreuve le site internet de la LIFA.

23/06/2024 : Nogent sur Marne

07/04/2024 : Ocquerre

05/10/2024 : THIAIS

12/10/2024 : LISSES

Novembre 2024 : NOGENT-SUR-MARNE

Critérium de printemps – Nogent sur Marne

Championnats Régionaux - 20 km F & M Route.

3 000 m F et 5 000 m M Piste.

Grand Prix de Lisses-Championnat LIFA des 20km F & M Route.

Meeting de Nogent- 20 km Piste F & M.

Pour toute autre information relative à la marche en Ile de France, n'oubliez pas de consulter le site internet de la LIFA

Contact CRM : Nathalie Steinville – crmarche@athleif.org

CHAMPIONNATS REGIONAUX DE MARCHE ES/SE/MA ET DE 10KM JU
CHAMPIONNATS REGIONAUX DE 3000m MI
CHAMPIONNATS REGIONAUX DE 5000m CA
Dimanche 7 Avril 2024 – Ocquerre (77)

Epreuves : 20Km Marche ES/SE/MA – 10Km marche JU sur circuit de 1km, 5000m CA et 3000m MI

Engagements : Les modalités d'engagements seront communiquées sur le site internet de la LIFA

Limitation à 2h30 au passage au dernier tour.

Epreuve du 20km comptant pour le challenge de l'amitié

Challenge LIFA des comités
Mercredi 5 juin 2024 – Saint-Maur (94)

Epreuves :

-5000m CAM/JUM/ESM/SEM/MAM

-3000m CAF/JUF/ESF/SEF/MAF

-3000m MI

-2000m BE

Le challenge récompensera le comité ayant réuni le plus de participants avec à minima 1 jeune/1 femme
(règlement du challenge à venir)

CRITERIUM DE PRINTEMPS – EPREUVES DE DUREE
Dimanche 23 juin 2024 – Nogent sur Marne (94)

Epreuves :

-heure de marche JU/ES/SE/MA

-5000m CA

-3000m MI

-2000m BE

Epreuve de l'heure de marche comptant pour le challenge de l'amitié

CHAMPIONNATS D'ILE DE FRANCE DE 20 km MARCHE ES/SE/MA ET
CHAMPIONNATS REGIONAUX 10km JU
Dimanche 12 Octobre 2024– LISSES (91)

Epreuves : 20km Marche ES/SE/MA et 10km JU

Engagements : sur le site internet de la LIFA : <http://lifa-athle.fr>

Epreuve du 20km comptant pour le challenge de l'amitié

CALENDRIER DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET DE ZONES

COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS (75)

21/04/2024	INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX	BONNEUIL SUR MARNE
18-19/05/2024	CHPTS DE ZONE 75-78-95 EPREUVES COMBINEES	CORMEILLES EN PARISIS
08-09/06/2024	DEPARTEMENTAUX DE TRIATHLON BE-MI	ANTONY (BERNY)
22/05/2024	CHAMPIONNATS DE ZONE 1/2 FOND LONG	SAINT-MAUR
25-26/05/2024	CHAMPIONNATS DE ZONE CA-JU-ES-SE	PARIS (BOIS VINCENNES)

COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE (77)

01/05/2024	CHAMPIONNAT INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX 77-91-93	OCQUERRE
05/05/2024	CHALLENGE DEPARTEMENTAL EQUIP'ATHLE	SAVIGNY LE TEMLE
22/05/2024	CHAMPIONNATS DE ZONE 1/2 FOND LONG	SAINT-MAUR
18-19/05/2024	CHAMPIONNAT DE ZONES D'EPREUVES COMBINEES	BUSSY SAINT GEORGES
25/05/2024	CHAMPIONNATS 77 INDIVIDUELS & TRIATHLON BE	SAVIGNY-LE-TEMPLE
26/05/2024	CHAMPIONNATS 77 INDIVIDUELS & TRIATHLON MI	SAVIGNY-LE-TEMPLE
30/05/2024	CHAMPIONNATS DE ZONE 5000M – 10000M	CHESSY
01-02/06/2024	CHAMPIONNATS DE ZONE 77 INDIVIDUELS CJES	NEMOURS

COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES (78)

20/04/2024	CHAMPIONNAT DEPTX D'EPREUVES COMBINEES BE-MI	MANTES LA JOLIE
18-19/05/2024	CHPTS DE ZONE 75-78-95 EPREUVES COMBINEES	CORMEILLES EN PARISIS
01/05/2024	INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX	MONTIGNY LES BTX
05/05/2024	ÉQUIP'ATHLE BE-MI	GUYANCOURT
09/05/2024	CHAMPIONNAT DE RELAIS	TRAPPES
25/05/2024	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE TRIATHLON MI	MANTES LA JOLIE
26/05/2024	CHAMPIONNATS DE ZONE 78-92 J1	VERSAILLES
02/06/2024	CHAMPIONNATS DE ZONE 78-92 J2	ANTONY
08/06/2024	DEPARTEMENTAUX INDIV BE-MI	CONFLANS STE-HONORINE

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE (91)

01/05/2024	CHAMPIONNAT INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX 77-91-93	OCQUERRE
04-05/05/2024	EQUIP'ATHLE BE-MI	LIEU A DEFINIR
18-19/05/2024	CHAMPIONNATS DEPTX EPREUVES COMBINEES BM	LISSES
22/05/2024	CHAMPIONNATS DE ZONE 1/2 FOND LONG	SAINT-MAUR
25-26/05/2024	CHAMPIONNATS DE ZONE CJES	LISSES
09/06/2024	DEPARTEMENTAUX BE-MI	PALaiseau

COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE (92)

03/04/2024	CHAMPIONNATS DEPTX DE DEMI-FOND	LE PLESSIS ROBINSON
18-19/04/2024	CHAMPIONNAT DE ZONES D'EPREUVES COMBINEES 92	LE PLESSIS ROBINSON
21/04/2024	INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX	BONNEUIL SUR MARNE
04/05/2024	CHALLENGE EQUIP'ATHLE 92	LE PLESSIS ROBINSON
18-19/05/2024	CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 92 EC BE MI	ANTONY
08/06/2024	CHAMPIONNATS DEPTX MI	ANTONY
26/05/2024	CHAMPIONNATS DE ZONE 78-92 J1	VERSAILLES
02/06/2024	CHAMPIONNATS DE ZONE 78-92 J2	ANTONY
09/05/2024	CHAMPIONNATS DEPTX BE	ANTONY

COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE SAINT DENIS (93)

01/05/2024	CHAMPIONNAT INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX 77-91-93	OCQUERRE
04/05/2024	EQUIP'ATHLE BE-MI	NOISY LE GRAND
18-19/05/2024	CHAMPIONNATS DE ZONE EPREUV. COMB	NOISY LE GRAND
22/05/2024	CHAMPIONNATS DE ZONE 1/2 FOND LONG	SAINT-MAUR
25-26/05/2024	CHAMPIONNATS DE ZONE CADETS / MASTERS	AULNAY SOUS BOIS
02/06/2024	CHAMPIONNATS DEPTX TRIATHLON BE-MI	AULNAY-SOUS-BOIS

COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE (94)		
01/04/2024	EQUIP'ATHLE MINIMES	IVRY
06/04/2024	DEPARTEMENTAUX DE TRIATHLON BE-MI	THIAS
21/04/2024	INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX	BONNEUIL SUR MARNE
18-19/05/2024	CHAMPIONNATS DE ZONE EC	VILLEJUIF
22/05/2024	CHAMPIONNATS DE ZONE 1/2 FOND LONG	SAINT-MAUR
25-26/05/2024	CHAMPIONNATS DE ZONE CA-JU-ES-SE	PARIS (BOIS VINCENNES)
08/06/2024	DEPARTEMENTAUX MINIMES	VILLEJUIF

COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE (95)		
21/04/2024	DEPTX TRIATHLON BE-MI	TAVERNY
01/05/2024	INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX	BEAUMONT-SUR-OISE
26/05/2024	DEPTX INDIV. BE-MI	BEAUMONT-SUR-OISE
08/06/2024	DEPTX RELAIS 8-2-2-8	PONTOISE
18-19/05/2024	CHPTS DE ZONE 75-78-95 EPREUVES COMBINEES	CORMELLES EN PARISIS
01-02/06/2024	CHPTS DE ZONE 95	SARCELLES

Epreuves	Cat.	IA	IB	N1	N2	N3	N4	IR1	IR2	IR3	IR4	R1	R2	R3	R4	R5	R6	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7
320m H	C			43"84	45"24	47"24	49"24	50"24	51"24	52"24	53"24	54"24	55"24	56"24	57"24	58"24	59"24	60"24	61"24	62"24	63"24	64"24	65"24	66"24
400m H	JESV	55"84	56"84	59"04	61"44	63"44	65"44	67"04	68"74	70"24	71"24	72"24	73"24	74"24	75"24	76"24	77"24	78"24	79"24	81"24	83"24	85"24	87"24	89"24
2 000m Steeple	CJ		6'15"00	6'30"00	6'45"00	6'55"00	7'05"00	7'15"00	7'25"00	7'35"00	7'45"00	7'55"00	8'05"00	8'15"00	8'25"00	8'35"00	8'45"00	8'55"00	9'05"00	9'15"00	9'25"00	9'35"00	9'45"00	9'55"00
3 000m Steeple	JESV	9'30"00	9'40"00	10'00"00	10'20"00	10'40"00	10'50"00	11'00"00	11'15"00	11'30"00	11'45"00	12'00"00	12'15"00	12'30"00	12'45"00	13'00"00	13'15"00	13'30"00	13'45"00	14'00"00	14'30"00	15'00"00	15'30"00	16'00"00
Hauteur	CJESV	1m92	1m86	1m80	1m76	1m72	1m68	1m63	1m60	1m57	1m54	1m50	1m47	1m45	1m42	1m40	1m38	1m35	1m32	1m28	1m24	1m20	1m15	1m10
Perche	CJESV	4m50	4m30	4m20	3m90	3m60	3m40	3m20	3m10	3m00	2m90	2m80	2m70	2m60	2m50	2m40	2m30	2m20	2m10	2m00	1m90	1m80	1m70	1m60
Longueur	CJESV	6m70	6m50	6m30	6m00	5m80	5m60	5m45	5m30	5m20	5m10	5m00	4m90	4m80	4m70	4m60	4m45	4m30	4m15	4m00	3m80	3m60	3m40	3m20
Triple Saut	CJESV	14m30	14m00	13m20	12m60	12m00	11m50	11m20	11m00	10m80	10m60	10m40	10m20	10m00	9m80	9m60	9m40	9m10	8m80	8m60	8m30	8m00	7m70	7m40
Poids 3kg	C		17m00	16m50	15m50	14m50	13m50	13m00	12m70	12m20	11m80	11m40	11m00	10m50	10m10	9m70	9m20	8m60	8m20	7m70	7m30	6m80	6m20	5m60
Poids 4kg	CJESV	18m00	17m00	15m00	14m00	13m00	12m00	11m50	11m20	10m80	10m40	10m00	9m60	9m20	8m80	8m40	8m00	7m60	7m20	6m80	6m40	6m00	5m60	5m20
Disque 0,8kg	C		56m00	54m00	51m00	48m00	45m00	42m00	40m00	39m00	38m00	36m00	34m50	33m00	31m50	30m00	29m00	27m00	26m00	25m00	24m00	22m00	20m00	17m00
Disque 1kg	CJESV	60m00	57m00	50m00	46m00	43m00	41m00	38m00	36m00	35m00	34m00	32m00	30m00	29m00	28m00	27m00	26m00	25m00	23m00	21m00	19m00	17m00	15m00	13m00
Marteau 3kg	C		64m00	60m00	58m00	56m00	54m00	52m00	50m00	48m00	46m00	44m00	42m00	40m00	38m00	36m00	35m00	31m00	29m00	26m00	24m00	22m00	20m00	17m00
Marteau 4kg	CJESV	70m00	67m00	60m00	56m00	53m00	50m00	47m00	45m00	43m00	41m00	39m00	37m00	35m00	33m00	31m00	29m00	27m00	25m00	23m00	21m00	19m00	17m00	14m00
Javelot 600g	CJESV	59m00	56m00	50m00	46m00	43m00	40m00	38m00	36m00	35m00	34m00	32m00	30m00	29m00	28m00	27m00	26m00	25m00	23m00	21m00	19m00	17m00	15m00	12m00
*Tétrathlon	CJESV			3300 pt	3100 pt	2900 pt	2700 pt	2500 pt	2350 pt	2200 pt	2100 pt	2000 pt	1900 pt	1800 pt	1700 pt	1600 pt	1500 pt	1400 pt	1300 pt	1200 pt	1100 pt	1000 pt	900 pt	800 pt
*Pentathlon	CJESV			3950 pt	3650 pt	3400 pt	3150 pt	3000 pt	2850 pt	2750 pt	2650 pt	2550 pt	2400 pt	2250 pt	2100 pt	1950 pt	1850 pt	1750 pt	1650 pt	1550 pt	1450 pt	1350 pt	1250 pt	1150 pt
*Pentathlon	CJESV	4500 pt	4300 pt	3800 pt	3500 pt	3250 pt	3000 pt	2850 pt	2700 pt	2600 pt	2500 pt	2400 pt	2250 pt	2100 pt	1950 pt	1800 pt	1700 pt	1600 pt	1500 pt	1400 pt	1300 pt	1200 pt	1100 pt	1000 pt
Heptathlon	C			5550 pt	5150 pt	4850 pt	4550 pt	4250 pt	3950 pt	3750 pt	3550 pt	3150 pt	2950 pt	2750 pt	2550 pt	2350 pt	2150 pt	2050 pt	1950 pt	1850 pt	1750 pt	1650 pt	1550 pt	1450 pt
Heptathlon	JESV	6200 pt	5900 pt	5400 pt	5000 pt	4700 pt	4400 pt	4100 pt	3800 pt	3600 pt	3400 pt	3200 pt	3000 pt	2800 pt	2600 pt	2400 pt	2200 pt	2100 pt	2000 pt	1900 pt	1800 pt	1700 pt	1600 pt	1500 pt
Décathlon	JESV	8200 pt	7700 pt	7000 pt	6500 pt	6000 pt	5500 pt	5100 pt	4800 pt	4500 pt	4250 pt	4000 pt	3750 pt	3500 pt	3250 pt	3000 pt	2850 pt	2700 pt	2550 pt	2400 pt	2250 pt	2100 pt	1950 pt	1800 pt
3 000m marche	CJESV	12'18"00	12'45"00	14'20"00	14'50"00	15'10"00	15'40"00	16'00"00	16'30"00	17'00"00	17'20"	17'40"00	18'00"00	18'20"00	18'40"00	19'00"00	19'30"00	20'00"00	20'30"00	21'00"00	22'00"00	23'00"00	24'00"00	25'00"00
5 000m marche	CJESV	21'15"00	22'30"00	24'20"00	25'00"00	26'00"00	26'45"00	27'30"00	28'15"00	29'00"00	29'30"	30'00"00	31'00"00	31'45"00	32'30"00	33'15"00	34'00"00	34'45"00	35'30"00	36'15"00	37'00"00	37'45"00	38'45"00	39'45"00
30mn Marche	C			6100m	6000m	5750m	5600m	5450m	5300m	5150m	5050m	5000m	4850m	4750m	4650m	4500m	4400m	4300m	4200m	4100m	4050m	3950m	3850m	3750m
10 000m-10km Marche	JESV	45'00	47'00	51'00	52'30	54'00	56'00	58'00	1h00'00	1h01'00	1h02'30	1h04'00	1h05'30	1h07'00	1h08'30	1h09'00	1h10'00	1h11'00	1h12'00	1h13'00	1h14'00	1h15'00	1h16'00	1h18'00
45mn Marche	J			8800m	8600m	8400m	8200m	7800m	7600m	7400	7250m	7100m	6950m	6800m	6650m	6550m	6400m	6300m	6250m	6200m	6100m	6000m	5800m	5600m
Heure Marche	JESV			11700m	11400m	11100m	10700m	10300m	10000m	9800m	9600m	9400m	9150m	9000m	8800m	8700m	8500m	8400m	8300m	8200m	8100m	8000m	7900m	7700m
20 000m-20km Marche	JESV	1h32'00	1h36'30	1h46'00	1h48'00	1h50'00	1h55'00	2h00'00	2h02'00	2h04'00	2h06'00	2h08'00	2h10'00	2h13'00	2h16'00	2h19'00	2h22'00	2h25'00	2h27'00	2h29'00	2h31'00	2h33'00	2h35'00	2h38'00
Gd. Fond Marche	ESV			180km	146km	146km	146km	146km	146km	146km	146km	146km	146km	146km	144km	141km600	139km200	137km	134km	132km	130km	127km	125km	120km

*épreuves en salle

BARÈME BENJAMINS / BENJAMINES		
	BENJAMINS Triathlon	BENJAMINES Triathlon
R1 - 15 pt	110 pts	110 pts
R2 - 14 pt	100 pts	100 pts
R3 - 13 pt	90 pts	90 pts
R4 - 12 pt	80 pts	80 pts
R5 - 11 pt	70 pts	70 pts
R6 - 10 pt	60 pts	60 pts
D1 - 8 pt	50 pts	50 pts
D2 - 7 pt	45 pts	45 pts
D3 - 6 pt	40 pts	40 pts
D4 - 5 pt	35 pts	35 pts
D5 - 4 pt	30 pts	30 pts
D6 - 3 pt	25 pts	25 pts
D7 - 2 pt	20 pts	20 pts

BARÈME MINIMES		
	MINIMES GARCONS Triathlon	MINIMES FILLES Triathlon
IR1 - 21 pt	115 pts	115 pts
IR2 - 20 pt	110 pts	110 pts
IR3 - 19 pt	100 pts	100 pts
IR4 - 18 pt	95 pts	95 pts
R1 - 15 pt	90 pts	90 pts
R2 - 14 pt	85 pts	85 pts
R3 - 13 pt	80 pts	80 pts
R4 - 12 pt	70 pts	70 pts
R5 - 11 pt	65 pts	65 pts
R6 - 10 pt	60 pts	60 pts
D1 - 8 pt	50 pts	50 pts
D2 - 7 pt	45 pts	45 pts
D3 - 6 pt	40 pts	40 pts
D4 - 5 pt	35 pts	35 pts
D5 - 4 pt	30 pts	30 pts
D6 - 3 pt	25 pts	25 pts
D7 - 2 pt	20 pts	20 pts

QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE France

SAISON ESTIVALE 2024

Ces informations sont communiquées à titre indicatif.

Toutes les informations concernant les championnats de France sont disponibles sur le site www.athle.fr

Calendrier des championnats de France – saison estivale 2024

- 04/05 : Championnats de France 10000m et de durée – Pacé (BRE)
- 18-19/05 : Championnats de France d'Épreuves Combinées – Oyonnax (ARA)
- 25-26/05 : Challenge National Equip'Athlé Minimes (Dreux) (CEN)
- 14-16/06 : Championnats Nationaux Masters – Thonon les Bains (ARA)
- 28-30/06 : Championnats de France Elite – Angers (P-L)
- 06-07/07 : Championnats de France d'Épreuves Combinées – Toulon (PCA)
- 06-07/07 : Finales Nationales Pointes d'Or – Redon (BRE)
- 13-14/07 : Open de France – Talence (N-A)
- 19-21/07 : Championnats de France Cadets-Juniors – Albi (OCC)

Modalités de qualification

Les qualifications pour les Championnats Elites sur réalisation d'un minima complété par le ranking W.A. Cette compétition est réservée aux athlètes français.

Les qualifications aux Championnats de Cadets, Juniors et Espoirs et à l'Open de France se feront sur réalisation d'un minima complété au bilan.

Les qualifications aux Championnats de France d'Épreuves Combinées se feront aux bilans + minima..

Modalités d'engagement

A la date indiquée pour chaque Championnat, la FFA publie une liste des athlètes qualifiables. **Par défaut les athlètes sont non confirmés.**

Il appartient alors aux clubs de **procéder à l'engagement des athlètes** qui souhaitent participer à ces championnats avant la date limite indiquée.

A l'issue de cette période d'engagement, la FFA publie la liste définitive des qualifiés en tenant compte du nombre de places disponibles par épreuve.

Contacts FFA :

- Compétitions Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors piste ou en salle : **cso@athle.fr**
- Compétitions Benjamins, Minimes piste ou en salle & Equip'Athlé : **cni@athle.fr**
- Compétitions sur route et cross-country : **cnchs@athle.fr**
- Compétitions de Marche piste, en salle, route : **cnm@athle.fr**
- Compétitions Masters piste, en salle : **cnv@athle.fr**
- Compétitions Sport en entreprise : **cnse@athle.fr**